



Torah-Box

n°244 | Edition FR | 26 Juillet 2023 | 8 Av 5783 | Vaèt'hanan

M A G A Z I N E

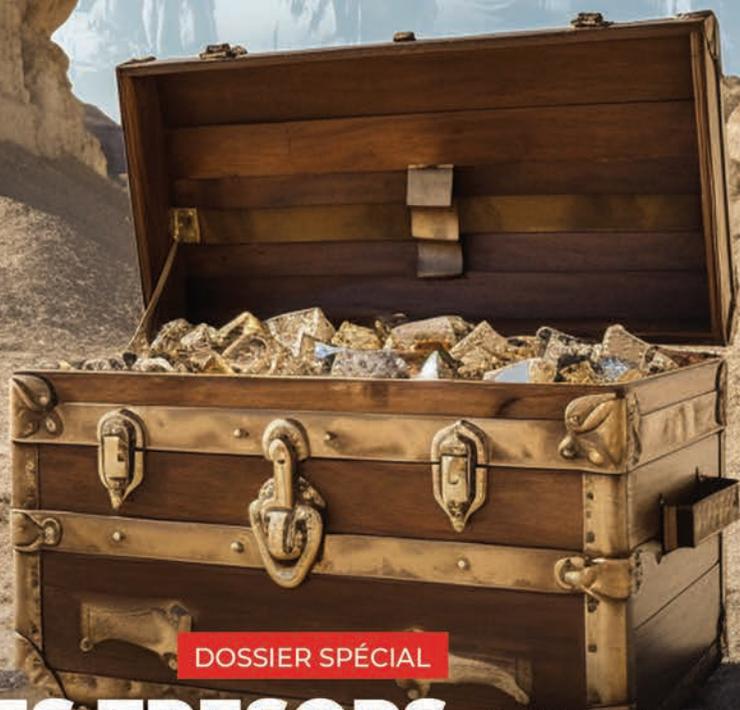
NETANYAHOU

invité au Maroc par
le roi Mohammed VI

RAV HABER :

"Mes reins chanteront
Ton Nom"

**OPULENCE
= ENFANTS
HEUREUX ?**



DOSSIER SPÉCIAL

LES TRESORS DU TEMPLE

. De Jérusalem à Rome
. L'esplanade du Temple
. La mission secrète des Romains



RECRUTEMENT !

Le groupe des centres de formations “les licornes françaises” déjà installé depuis 15 ans sur toute la France avec déjà 120 conseillers ! **RECRUTE ENCORE**

85 conseillers CPF Embauches débutants

50 conseillers débutants
35 conseillers pro

✓ PARIS ✓ LYON

✓ MARSEILLE

✓ Autres villes
sur demande après validation

En bureau fixe , hommes/femmes séparés
Ou depuis domicile

RECRUTE AUSSI

2 chefs plateaux



Salaires constatés en mai 2023

17500 € pour les hauts salaires
5000 € pour les salaires à mi temps

Jusqu'à 42 % sur chaque contrat signé !

**Prime de bienvenue
et de parrainage !!!**

N'hésitez pas ! Tentez votre chance !

ecole.1000formations@gmail.com





CALENDRIER DE LA SEMAINE

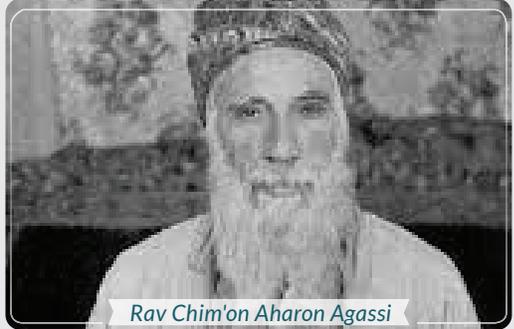
26 Juillet au 1^{er} Août 2023

Mercredi 26 Juillet 8 Av	Daf Hayomi Guitin 71 Michna Yomit Betsa 2-2 Limoud au féminin n°312
Jeudi 27 Juillet 9 Av	 Jeûne du 9 Av Daf Hayomi Guitin 72 Michna Yomit Betsa 2-4 Limoud au féminin n°999
Vendredi 28 Juillet 10 Av	Daf Hayomi Guitin 73 Michna Yomit Betsa 2-6 Limoud au féminin n°314
Samedi 29 Juillet 11 Av	 Parachat Vaèt'hanan Daf Hayomi Guitin 74 Michna Yomit Betsa 2-8 Limoud au féminin n°315
Dimanche 30 Juillet 12 Av	Daf Hayomi Guitin 75 Michna Yomit Betsa 2-10 Limoud au féminin n°316
Lundi 31 Juillet 13 Av	Daf Hayomi Guitin 76 Michna Yomit Betsa 3-2 Limoud au féminin n°317
Mardi 1^{er} Août 14 Av	Daf Hayomi Guitin 77 Michna Yomit Betsa 3-4 Limoud au féminin n°318

 **Mercredi 26 Juillet**
Chim'on Aharon Agassi

 **Jeudi 27 Juillet**
Rav Ya'akov Its'hak Halévi ('Hozé de Lublin)

 **Vendredi 28 Juillet**
Rav Its'hak Abarbanel



Rav Chim'on Aharon Agassi



Horaires du Jeûne

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Entrée	21:37	21:17	21:07	21:15
Sortie	22:24	21:59	21:47	22:01



Horaires du Chabbath

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Entrée	21:17	20:56	20:47	20:54
Sortie	22:32	22:07	21:54	22:09



Zmanim du 29 Juillet

	Paris	Lyon	Marseille	Strasbourg
Nets	06:19	06:20	06:25	05:59
Fin du Chéma (2)	10:08	10:03	10:04	09:47
'Hatsot	13:57	13:47	13:45	13:36
Chkia	21:33	21:13	21:04	21:11



Toute l'équipe de Torah-Box Magazine vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour son prochain numéro le 30 Août 2023 !

Responsible Publication : David Choukroun - **Rédacteurs :** Rav Daniel Scemama, Dr Judith Tubiana, Rav Chalom Guenoun, Elyssia Boukobza, Rav Yehonathan Gefen, Jocelyne Scemama, Sarah Fakhter, Rav Gabriel Dayan, Rav Yigal Avraham, Rav Elie Lellouche, Rav Its'hak Zilberstein, Murielle Benainous - **Mise en page :** Dafna Uzan - **Secrétariat :** 01.80.20.5000 - **Publicité :** Yann Schnitzler (yann@torah-box.com / 04 86 11 93 97)
Distribution : diffusion@torah-box.com

- Les annonces publicitaires sont la responsabilité de leurs annonceurs
- Ce magazine contient des enseignements de Torah, ne pas le jeter dans une poubelle
 - Pour toute remarque ou conseil : support@torah-box.com



ש.ח. נכסים
שיווק ותיאור פרויקטים

PRÉ-VENTE À NETIVOT !

Quartier résidentiel et central



Du 3 au 5 pièces, penthouses et rez-de-jardin
à partir de 1.415.000 shekels

15% à la signature

Le reste à la remise des clés

SANS INDEXATION

Programme immobilier avec accompagnement bancaire



Climatisation



garanties
bancaires



quartier résidentiel
et calme



salle de reunion



parking sous terrain

N D D E S I G N

Pour plus d'informations,
contactez **Shimone Halfon**:



Depuis Israël: +972 54-700-7326
Depuis la France: 01.77.38.08.27



Il suffit d'y croire



Le 9 Av est un jour de deuil collectif pour le peuple juif, marquant la destruction des deux Temples et l'exil qui s'ensuivit. D'un autre côté, il est aussi nommé *Mo'ed (Eikha 1, 15)* - comme s'il s'agissait d'un jour de fête - et le *Midrach* rapporte que le *Machia'h* naîtra ce jour-là. Étonnant !

Cette contradiction apparente trouve son explication lorsqu'on définit le sens de ce souvenir fixé par nos Sages : en effet, l'idée n'est pas de se tourner vers le passé pour réveiller des sentiments de regret et de nostalgie stériles, mais au contraire de se rappeler que dans les temps anciens, notre peuple a pu faire l'expérience d'une communion extraordinaire avec le divin grâce à la présence du *Beth Hamikdash*, et de désirer ardemment revivre cette proximité exaltante.

Un Juif est toujours tourné vers l'avenir et ne se sert du passé que comme tremplin pour mieux progresser. Le 9 Av est un jour de jeûne entièrement consacré au souvenir de la destruction du Temple. À la manière des endeuillés, il y est interdit même d'étudier des passages de la Torah susceptibles de nous réjouir ou de se réunir entre amis pour discuter. Imprégnés de cet esprit grâce aux prières et aux lectures fixées par nos Sages, nous suscitons évidemment des sentiments de peine, mais dans le but d'évoluer vers l'espoir de retrouver notre dignité de peuple de *Kohanim* (prêtres) et voir Jérusalem reconstruite dans toute sa splendeur.

En fait, *Tich'a Béav* est un jour unique où il nous est donné la disponibilité de désirer la venue du *Machia'h* et la reconstruction du Temple. C'est ainsi qu'au fur et à mesure de la journée, les lois de deuil s'allègent et se forge en nous le sentiment que ce jour pourra bientôt se transformer en un jour de fête et d'allégresse.

Ne croyons pas que cet espoir soit loin de nous ni qu'il relève du domaine du rêve ou de l'impossible. À ce propos, le *'Hafets 'Haïm* rapporte dans son livre "*Ma'hané Israël*" un *Midrach* qui dit :

"Qui aurait pu imaginer qu'Avraham et Sarah auraient un enfant dans leur vieillesse ?

Qui pouvait penser que Yossef deviendrait le dirigeant d'Égypte après avoir été abandonné par ses frères et jeté en prison pendant 12 ans en terre étrangère ?

Qui pouvait croire que Moché *Rabbénu* nous libérerait d'Égypte après avoir été placé nourrisson dans un berceau sur le Nil ?

Qui pouvait rêver que Ruth la Prosélyte donnerait naissance au royaume de David ?

Qui pouvait penser que David, délaissé et dénigré par les siens, deviendrait le roi d'Israël ?

Qui pouvait prévoir que le peuple hébreu échapperait des mains de Haman, dans un tel retournement de situation ? [...]"

On pourrait rajouter à cette liste des faits miraculeux plus actuels, comme :

Qui pouvait imaginer que les Juifs reviendraient sur leur terre après près de deux millénaires en exil et parviendraient à la faire reflourir après des siècles de désolation ?

Qui aurait pu croire qu'Israël tiendrait tête à plusieurs reprises aux légions arabes, bien armées et entraînées, venues l'encercler et le détruire ?

Qui aurait pensé que le chékel, qui dans les années 80 était en dévaluation constante, deviendrait aujourd'hui l'une des monnaies les plus fortes au monde ?

Qui pouvait penser après la Shoah que le peuple d'Israël renaîtrait de ses cendres et constituerait à nouveau d'importantes communautés partout dans le monde ?

Qui pouvait imaginer un tel mouvement de *Téchouva* aux quatre coins du globe et un tel engouement pour l'étude de la Torah, dont on n'a point le souvenir depuis les temps anciens ?

'Am Israël 'Haï Véqayam ! ("Le peuple d'Israël est bien vivant !")

De la même façon que tous les faits rapportés se sont accomplis, ainsi la venue du Messie et la reconstruction du Temple se réaliseront !

Pour très bientôt, Amen !

Rav Daniel Scemama

Chin-Beth : L'attaque à Guilo était bien terroriste, 3 Palestiniens arrêtés

Le Chin-Beth a déclaré que l'attaque au couteau au cours de laquelle un jeune homme de 25 ans a été grièvement blessé dans le quartier de Guilo à Jérusalem était bien une attaque terroriste.

Trois palestiniens âgés de 17 à 19 ans et originaires de la ville de Bethléem ont été arrêtés. La famille d'Or Sayer a déclaré vendredi qu'elle était sûre qu'il s'agissait



d'un attentat terroriste, malgré le retard des services de sécurité pour le qualifier de tel. "Or est un excellent étudiant en chimie à l'université hébraïque. Il aide tout le monde, il était bénévole auprès des survivants de la Shoah. Il était allé chez ses grands-parents pour les aider", a déclaré l'oncle de la victime.

Corée du Nord : Ce que l'on sait sur le soldat américain qui a "sprinté" pour passer la frontière

Le soldat américain Travis King serait détenu depuis mercredi dernier en Corée du Nord, après avoir traversé la frontière à l'occasion d'un voyage touristique dans la zone démilitarisée (DMZ).

Le Commandement des Nations unies, qui est assuré par les États-Unis, a annoncé qu'il

travaillait avec l'armée nord-coréenne pour "régler cet incident". L'ancien responsable de la sécurité nationale sud-coréenne Choi Gi-il a déclaré à l'AFP qu'il lui semblait que Travis King avait agi "de manière impulsive". Dans le passé, Pyongyang a de nombreuses reprises détenu des Américains et les a utilisés comme monnaie d'échange.

O'NEW PARIS

STOCK LIMITÉ !

VENEZ DÉCOUVRIR NOS PACKS EASY IRON & NON IRON

Pack 3 chemises + 1 cravate
offerte ~~70€~~ - 65€

Pack 5 chemises + 1 cravate
offerte ~~130€~~ - 100€

Pack 7 chemises + 1 cravate
offerte ~~182€~~ - 135€

SITE INTERNET

ONewParis.com

CONTACTEZ-NOUS

+33 6 50 51 80 83

Code promo

PROMO -10%

TorahBox25

Poutine pourrait être arrêté : L'Afrique du Sud prête à prendre une décision forte

Le gouvernement sud-africain procédera à l'arrestation du président russe Poutine si celui-ci pénètre dans le pays, selon un document du ministère de la Justice, publié par l'alliance démocratique vendredi. Après des mois d'incertitudes, l'Afrique du Sud et la Russie ont annoncé que le dirigeant ne se rendrait pas dans le pays africain pour un sommet réunissant aussi le Brésil, l'Inde et la Chine (BRICS) à Johannesburg fin août, mais y participerait par vidéo. Poutine est depuis mars visé par un mandat de la Cour pénale internationale (CPI) pour le crime de guerre de "déportation" d'enfants ukrainiens, des accusations que Moscou rejette en bloc.

Un cimetière juif vandalisé en Pologne



Plus de dix pierres tombales datant du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècle ont été profanées dans le cimetière juif de la ville polonaise de Katowice dans la nuit du 15 au 16 juillet. Un membre de l'administration de la communauté juive de Katowice a informé la police de la destruction de sept pierres tombales historiques. La valeur des dégâts a été estimée à 45.000 euros. En outre, plusieurs pierres tombales de Juifs morts après la Seconde Guerre mondiale ont été endommagées.

Les caméras de sécurité ont filmé les actes des vandales, visiblement des enfants, ce qui donne espoir aux autorités de les retrouver rapidement.

**ANIMATION
BOUBOT
BRESLEV**

**MASCOTTES
GEANTES**

Pour tous vos événements

Mariage, Bar-Mitsvah, Henné, Coupe de cheveux,
Hiloula, Gala, Slihot, Anniversaire...

Larissou.nc

06.58.56.70.66

En visite officielle en Arabie saoudite, Erdogan offre deux voitures électriques au roi Salman et au prince héritier



En visite en Arabie saoudite, le Président turque Recep Tayyip Erdogan a offert, lundi, une Togg, la première voiture électrique turque, au prince héritier Mohammed Bin Salman. Le chef de l'Etat turc est accompagné, dans sa visite, par les ministres des Affaires étrangères, de l'Energie, de la Défense, de l'Industrie, de la Technologie, du Commerce, de députés, d'anciens ministres et responsables de son parti. Les parties saoudienne et turque ont signé mémorandums d'entente et accords dans différents domaines et présidé les réunions entre les délégations des deux pays.

Feux en Grèce : Israël envoie deux avions anti-incendies en renfort

Le Premier ministre Binyamin Netanyahu a annoncé l'envoi de deux avions de combat contre les incendies de l'escadron El'ad vers la Grèce, pour aider le pays à lutter contre des incendies dévastateurs. Israël a ainsi répondu positivement à une demande d'assistance officielle du gouvernement grec, qui fait face à des températures record. Les feux de forêt se sont intensifiés dans le pays au cours des derniers jours, avec des incendies particulièrement importants à l'ouest d'Athènes et sur l'île touristique de Rhodes. Une centaine d'Israéliens jusqu'ici ont été rapatriés vers Israël, via un avion affrété par la compagnie d'assurance *Passportcard*.



Santé-Box

Renforcer ses os ? Une astuce simple !

Nombreux sont ceux qui souffrent d'ostéoporose ou d'ostéopénie, des maladies qui se caractérisent par une perte de densité des os, de leur taux en calcium et en minéraux. L'idée serait donc de trouver des moyens afin de renforcer les os. A ce titre, le conseil le plus populaire est de consommer plus de calcium, dans les produits laitiers par exemple.

Eh bien détrompez-vous, il y a bien plus efficace et c'est encore Maïmonide qui nous en fait part !

L'astuce est la suivante : Tenez-vous simplement sur une jambe aussi longtemps que possible jusqu'à ressentir de l'inconfort ou même une certaine douleur, puis répétez cet exercice avec la seconde jambe. Quel est l'intérêt de cet exercice ?

Tout d'abord, pendant l'exercice, tout le poids du corps est sous la charge d'une seule jambe, ce qui représente le déclencheur le plus important de la construction osseuse.

Deuxièmement, lorsque nous nous tenons sur une jambe, nous ne sommes pas complètement statiques, nous effectuons des micromouvements de stabilisation qui nous déplacent dans tous les sens. Ces mini-mouvements déplacent le poids sur un angle différent de l'articulation de la hanche et ainsi renforcent l'os à chaque fois sur un autre angle.

Un troisième avantage à cet exercice est qu'il améliore grandement notre équilibre. Sachant que les fractures dues à l'ostéoporose surviennent souvent suite à une chute consécutive d'un manque d'équilibre, un meilleur équilibre réduit donc considérablement les chances de chuter.

Les occasions sont nombreuses pour pratiquer cet exercice simple et efficace : dans la file d'attente du supermarché, au téléphone ou bien quand vous regardez un cours sur Torah-Box. Peu importe quand, levez simplement votre jambe et renforcez ainsi votre masse osseuse et votre équilibre !

Dr Judith Tubiana et Rav Chalom Guenoun

A Washington, Herzog dit Israël "extrêmement reconnaissant" de l'amitié des États-Unis



Dans un discours historique prononcé mercredi devant les deux chambres du Congrès, le président israélien Its'hak Herzog a abordé une série de questions d'actualité brûlante, parmi lesquelles la menace nucléaire iranienne, la possibilité d'une normalisation avec l'Arabie saoudite et la réforme du système judiciaire menée par le gouvernement israélien.

Son allocution a été saluée par de longues *standing-ovations* des députés et sénateurs américains.

Concernant l'Iran, Herzog a déclaré : "Israël n'a pas de frontière avec l'Iran, pas de ressources contestées par l'Iran, pas de conflit avec le peuple iranien. Et pourtant, le régime iranien - avec ses mandataires dans tout le Moyen-Orient - s'emploie à vouloir détruire l'État d'Israël, à tuer des Juifs."

Herzog a également abordé la rhétorique anti-israélienne choisie par certains politiques américains, notamment les élus démocrates Rashida Tlaib et Ilhan Omar. "Je ne suis pas insensible aux critiques de mes amis (...) mais remettre en question le droit du peuple juif à l'autodétermination n'est pas de la diplomatie légitime, c'est de l'antisémitisme". Herzog est le premier président israélien à s'adresser aux deux chambres du Congrès américain depuis son père 'Haïm en 1987. Cet honneur de premier plan visait à célébrer le 75^{ème} anniversaire d'Israël.



ELI HADDAD
LAW OFFICE & NOTARY

בס"ד



DROIT IMMOBILIER ISRAELIEN

Transactions Immobilières | Gestion Locative | Successions

Rédaction et signature
investissement locatif
 Mise en ligne de la situation comptable
Assurances
Service clientèle francophone
Suivi du dossier à distance
sélection de locataires

מס'תעודת הזהות

ELI HADDAD AVOCAT ET NOTAIRE ■ Yael Ben Shabbat Nissim, AVOCATE ET NOTAIRE ■ AVIVIT ZEHAVI, AVOCATE ET NOTAIRE ■ SHLOMI ABUATZIRA, AVOCAT ET NOTAIRE ■ DORIT ANTEBE AVOCATS ET NOTAIRE ■ SHAY ABUATZIRA AVOCAT ET NOTAIRE ■ LIRAZ ATTIAS BEN SHABBAT AVOCATE ■ SAGIT KEINAN AVOCATE ■ ARIE BRENING AVOCAT ■ MAAYAN ZAGURI AVOCATE ■ SHANI ELMALIAH AVOCATE ■ MYRIAM LASCAR, JURISTE ■ AVINATAN DOUIEB JURISTE

www.elihaddad.com 87/30 Rue Atsmaut, Ashdod ISRAEL | Tel: +972 (8) 8679910 | Contact: avocats@elihaddad.com

Netanyahou invité à se rendre au Maroc par le roi Mohammed VI



Le roi Mohammed VI a invité le Premier ministre israélien Binyamin Netanyahou au Maroc après la reconnaissance par Israël de la souveraineté marocaine sur le territoire disputé du Sahara occidental, une décision "clairvoyante", selon un message de remerciement publié mercredi dernier. "Vous êtes le bienvenu pour effectuer une visite au Maroc, à des dates à notre meilleure convenance mutuelle, à définir par la voie diplomatique", écrit le souverain chérifien dans son message. Cette rencontre "permettra d'ouvrir de nouvelles possibilités pour les relations bilatérales entre le Maroc et Israël", souligne-t-il.

Eli Cohen demande à la directrice de l'UNESCO de protéger les sites du patrimoine juif en Judée-Samarie



Le ministre des Affaires étrangères, Eli Cohen, a rencontré ce mercredi la directrice générale de l'UNESCO, la française Audrey Azoulay, lors de sa visite express à Paris, et lui a demandé de contribuer à la protection des sites juifs de Judée-Samarie régulièrement saccagés par des vandales palestiniens. "Les sites du patrimoine juif en Judée-Samarie sont endommagés et profanés, et l'UNESCO, responsable de la préservation des sites du patrimoine dans le monde entier, doit agir", a déclaré M. Cohen dans un communiqué. Eli Cohen a également demandé à Audrey Azoulay de collaborer à la protection des sites juifs à travers le monde et à la lutte contre l'antisémitisme.

Coran : Le chef du 'Hezbollah réclame l'expulsion de l'ambassadrice suédoise au Liban

Le chef du 'Hezbollah 'Hassan Nasrallah a réclamé jeudi l'expulsion de l'ambassadrice suédoise au Liban et a appelé à manifester après la profanation d'un exemplaire du Coran à Stockholm. Ses propos interviennent après que l'Irak a ordonné jeudi l'expulsion de l'ambassadrice suédoise à Bagdad en réaction à la profanation de l'exemplaire par

Salwan Momika, un Irakien de 37 ans réfugié en Suède. Après l'annonce mercredi de la police suédoise qu'elle autoriserait le minirassemblement où le Coran a été piétiné, mais pas brûlé comme prévu, des partisans du dirigeant religieux chiite irakien Moqtada Sadr ont pris d'assaut à l'aube l'ambassade de Suède à Bagdad, qu'ils ont incendiée.

Israël : Un nouveau projet pour améliorer le réseau cellulaire dans tout le pays

À la lumière de la demande et des besoins croissants, le ministère israélien des Communications a annoncé qu'il autoriserait les entreprises de téléphonie mobile à utiliser les éléments urbains mis en place par les entrepreneurs de travaux, tels que les poteaux d'éclairage et d'électricité,

les panneaux de signalisation, les abribus, etc. Cette décision devrait conduire à l'amélioration et à l'expansion de la couverture cellulaire avec les technologies de pointe, dans tout le pays, en utilisant de manière optimale les fréquences de la 5^{ème} génération.

Programme d'exemption de visa US : Israël teste l'accès-libre des Américano-palestiniens sur son territoire



Israël a lancé un pilote d'un mois visant à permettre aux Palestiniens ayant la nationalité américaine et vivant en Judée-Samarie de se rendre sur le territoire israélien sans inspection. Ce test, qui sera supervisé par une délégation du département d'État américain, doit conditionner la suite du processus de la candidature d'Israël à l'adhésion au programme américain d'exemption de visa. Les progrès de la candidature israélienne ont été ralentis par les restrictions imposées à l'entrée en Israël des Américains d'origine palestinienne résidant en Judée-Samarie.

3 pingouins morts au safari de Ramat-Gan ; le paludisme aviaire probablement en cause



Au safari de Ramat-Gan, 3 pingouins sont morts le mois dernier. Les trois manchots sont des jeunes de moins de 5 ans. Ils souffraient de fièvre et d'autres symptômes et n'ont malheureusement pas survécu, malgré les nombreux efforts déployés par l'équipe médicale pour tenter de les sauver. Les résultats des tests sanguins ne sont toujours pas définitifs, mais des indices selon lesquels le paludisme serait la cause de leur décès sont apparus. Le paludisme aviaire est l'une des principales causes de décès chez les manchots, en particulier les plus jeunes.

Netanyahou reporte ses visites à Chypre et en Turquie suite à la pose d'un pacemaker



Le Premier ministre Binyamin Netanyahou a reporté son voyage à Chypre et en Turquie prévu cette semaine, après avoir été hospitalisé pendant la nuit de samedi à dimanche, ont rapporté dimanche les médias israéliens. Netanyahou, 73 ans, a subi une intervention cardiaque réussie pour se faire implanter un pacemaker à l'hôpital Chiba de Tel Hachomer, une semaine après avoir été brièvement hospitalisé pour déshydratation et à la veille d'un vote déterminant à la Knesset visant à faire adopter la première législation du plan de réforme judiciaire.

La Bourse de Tel-Aviv et le chékel en hausse



Malgré les protestations contre la législation sur la clause de "raisonnabilité" qui se déroulent en Israël, le chékel s'est considérablement renforcé par rapport au dollar et à plusieurs autres devises. Le taux de change du dollar est passé en-dessous de 3,61 NIS, l'euro chute à 4,05 NIS et la livre réagit également en conséquence et recule à 4,72 NIS. Cette hausse contraste avec la situation sur le marché international où l'on voit que le dollar se négocie dans une tendance stable par rapport aux principales devises.

Elyssia Boukobza

EN EXCLUSIVITÉ

À JERUSALEM

SEGOULA POUR UNE LONGUE VIE

ACHETEZ VOTRE CONCESSION FUNÉRAIRE DE VOTRE VIVANT

- Dernières places **en terre** et côte à côte
- Initiative validée par la mairie
- Démarches réalisées sous le contrôle d'un avocat
- Possibilité d'achat groupé : famille - communauté

David Sportes, responsable de l'attribution



+33 1 76 43 09 80



+972-52-937-0664

<http://cimetiere-jerusalem.com/>



Torah-Box

M A G A Z I N E

Leilouy Nichmat Yosseph Eliaou Joe ben Esther (Famille Charbit et Rotsztein)

Supplément spécial Chabbath

Pour en profiter, veuillez le détacher avant Chabbath...

Vaè'thanan : Aller au-delà de la stricte loi

Le fait de ne pas s'arrêter à la loi stricte semble être un comportement positif mais optionnel. Pourquoi le peuple juif mérita-t-il une sanction si dure pour son manque de clémence ?



"Tu feras ce qui est droit et bon aux yeux d'Hachem afin qu'Il te fasse du bien. Tu viendras, tu hériteras de la terre qu'Hachem a promise à tes ancêtres" (*Dévarim* 6, 8).

Les commentateurs (Rachi et Ramban) affirment que ce verset, situé vers la fin de la *Paracha*, nous apprend à aller au-delà de la loi stricte. Il montre qu'il convient d'éviter d'être pointilleux et qu'il vaut mieux concéder ce qui nous revient de droit dans certaines situations.

Se montrer trop exigeant ?

Par exemple: si quelqu'un trouve un objet qu'il a le droit de garder d'après la *Halakha*, mais qu'il connaît son propriétaire, nos Sages

estiment qu'il doit le lui rendre (*Baba Metsi'a* 30b). De même, si un terrain est en vente, les acheteurs potentiels doivent laisser la priorité à celui qui vit à proximité de cet emplacement, car c'est celui qui en bénéficiera le plus (*Baba Metsi'a* 10a).

En réalité, il existe plusieurs cas qui demandent d'aller au-delà de la loi stricte – le Ramban écrit en commentaire de ce verset que la Torah n'en a pas fait une liste exhaustive, mais que nous devons déduire de là qu'il faut constamment s'efforcer de faire preuve d'empathie et toujours éviter de juger autrui sévèrement. La *Guémara* nous informe que le *Beth Hamikdash* fut détruit parce que les gens étaient trop exigeants (*Baba Metsi'a* 30b.).

Ceci semble difficile à comprendre. Le fait de ne pas s'arrêter à la loi stricte semble être un comportement positif mais optionnel. Pourquoi le peuple juif mérita-t-il une sanction si dure pour son manque de clémence ?

L'impie religieux

Ce manquement indique en réalité une faille profonde dans la *'Avodat Hachem* (le service divin) de la personne. Le Rav Its'hak Berkovits explique (sur la base du commentaire du Ramban sur ce verset) que "*Véassita Hayachar Véhatov*" est l'équivalent de "*Kédochim Tihyou*" (l'obligation d'être saint) dans le domaine des relations avec autrui : le Ramban souligne, dans *Parachat Kédochim*, qu'une personne peut respecter toutes les *Mitsvot* et rester *Ménouval Birechout Ha-Torah*, c'est-à-dire que même sans transgresser de loi, elle ne cherche pas à s'élever dans les domaines appelés *Réchout*, comme l'alimentation ou le sommeil.

Elle croit en la véracité de la Torah et estime donc qu'elle doit être respectée, mais elle ne se soumet pas à son mode de vie. Elle ne souhaite pas grandir spirituellement ; ses objectifs sont très matériels, elle désire satisfaire ses désirs physiques et accumuler des richesses.

Il en est de même dans le relationnel. Un homme peut reconnaître la nécessité de respecter les lois de la Torah, mais ne pas vouloir intérioriser les conceptions qui se cachent derrière elles. Ainsi, il adhèrera à la loi stricte, mais dès qu'il aura la possibilité de gagner de l'argent (d'une manière permise), il en saisira l'occasion.

Or la Mitsva de faire "ce qui est droit et bien" montre qu'il commet une erreur monumentale ; il doit aller au-delà de la loi stricte, juger les autres favorablement et ne pas être constamment exigeant.

Développer une *Ahavat Israël* sincère

La Torah nous demande de développer une *Ahavat Israël* sincère et de considérer autrui comme on voudrait être traité – avec indulgence et compassion. Ainsi, si quelqu'un perd un objet

de valeur, il convient de le lui rendre, même si l'on n'en est pas obligé ; si un indigent doit de l'argent à un Juif, ce dernier doit être conciliant et empathique.

Ceci nous aide à comprendre pourquoi la sanction fut si sévère lorsque les Juifs se jugeaient durement – ils ne tirèrent pas leçon du "*Hayachar véhatov*"; il n'est pas correct de traiter son prochain sévèrement, impitoyablement. C'est contraire à l'idéologie véhiculée par la Torah.

Les commentateurs posent une autre difficulté sur la *Guémara* qui affirme que le *Beth Hamikdash* fut détruit parce que le peuple juif était inclément. D'autres *Guémaraot* avancent différentes raisons de la destruction : le meurtre, l'idolâtrie, la débauche, la haine gratuite. Rabbi Its'hak de Volozhin répondit à cette question à la suite d'un incident duquel il fut témoin.

Un homme qui avait calomnié son prochain était venu s'excuser une veille de *Kippour*. La victime refusa de lui accorder son pardon, sur la base de la *Halakha* qui stipule que l'on n'est pas tenu de pardonner une calomnie. Rav Its'hak évoqua les *Guémaraot* mentionnées plus haut et expliqua que le *Beth Hamikdash* fut détruit à cause des terribles fautes énumérées. Il souligna toutefois que nos Sages nous informent que lorsque l'on juge autrui avec indulgence, Hachem agit "mesure pour mesure" et est clément, même lorsqu'il s'agit des fautes les plus graves. Cependant, quand Hachem voit que les *Bné Israël* se comportent sévèrement avec leurs prochains, Il agit en conséquence et décide de ne pas pardonner leurs manquements. Rav Its'hak dit donc à celui qui refusait d'absoudre son offenseur qu'Hachem agirait de la même manière à son égard. L'homme tira morale des propos du Rav et pardonna au calomnieur.

Puissions-nous tous être capables de juger autrui de la façon dont nous voudrions être jugés et qu'Hachem agisse conséquemment à notre égard !

Rav Yehonathan Gefen

Programme AVOT OUBANIM

Vaet'hanane Chabbath Na'hamou 5783



Le moment hebdomadaire de partage, d'élévation et de joie des parents avec leurs enfants

 1 HEURE

1 heure d'étude Parents -

? 1 QUIZZ

1 Quizz hebdomadaire

 1 SOIREE

Une soirée organisée chaque mois dans une

 1 TIRAGE AU SORT

1 tirage au sort par mois pour gagner des super cadeaux

Chapitre 6, verset 12

PARACHA

Dans ce *Passouk*, la Torah nous dit qu'en rentrant en *Érets Israël*, nous trouverons des maisons pleines de bonnes choses. Que nous mangerons, que nous nous rassasierons ; et que nous devons nous garder d'oublier Hachem.

Il existe deux sortes de guerre : une **guerre de Réchout** (dont le but est d'agrandir notre territoire) et une **guerre de Mitsva** (dont le but est de prendre possession de notre territoire, ou de le défendre s'il est attaqué). Lorsque les Juifs sont entrés en Israël, ils avaient la **Mitsva de conquérir tout le pays**. Car Hachem a promis à nos ancêtres Avraham, Its'hak et Ya'akov de nous donner cette terre ; et Il en a défini tous les contours. Le *Passouk* ci-dessus nous apprend que, lors d'une guerre de Mitsva, il est permis de manger des aliments interdits, si on ne trouve pas d'aliments Cachères. C'est pourquoi il dit : "Ne vous souciez pas de ce que vous allez manger. Car vous trouverez, tout au long de votre chemin, des maisons pleines de bonnes nourritures, que vous aurez le droit de manger si vous n'avez rien d'autre à manger. Par contre, faites attention à ne pas oublier Hachem."

? Pourquoi cet avertissement ?

Si un Juif mange un aliment interdit, son cœur et son âme se bouchent, et Il a du mal à percevoir la présence

d'Hachem qui est en lui. Et bien que des Juifs aient parfois eu la permission de manger des aliments non-Cachères, le danger d'oublier Hachem suite à cette consommation continue à exister. Le *Passouk* nous met donc en garde à ce propos, et nous invite à nous efforcer de garder notre crainte d'Hachem.

Nous apprenons d'ici une *Halakha* concernant un malade en danger qui a besoin en plein Chabbath de manger de la viande pour survivre. S'il faut faire la **Che'hita d'un animal pendant Chabbath pour lui donner de la viande**, ce sera permis. Et cela sera mieux que de lui donner de la viande non-Cachère déjà disponible.

Car lorsqu'il est **nécessaire de transgresser Chabbath pour sauver une vie**, il faut le faire. Ce n'est non seulement pas interdit, mais c'est obligatoire. Par contre, même lorsqu'il est permis de donner à une personne un aliment non-Cachère pour qu'elle le mange, l'aliment reste non-Cachère. Et elle bouche donc le cœur et l'âme de ce malade. Or à quoi bon le sauver physiquement si cela le met en danger spirituellement ?



HALAKHA

Après avoir passé le jeûne du 9 Av, il est intéressant d'apprendre que le *Choul'han 'Aroukh* cite plusieurs autres dates lors desquelles des **malheurs sont arrivés à nos ancêtres**. Et certaines personnes, particulièrement pieuses, jeûnent ces jours-là.

Le *Rama* précise que lorsque l'une de ces dates coïncident avec *Roch 'Hodech*, même ceux qui veulent jeûner **ne jeûneront pas jusqu'au bout**. Ils mangeront avant la nuit.

Il cite :

- Le **1er Nissan**, date de **décès des deux fils d'Aaron**, Nadav et Avihou. Ce jour-là, certains jeûnent ; mais d'autres s'en abstiennent car, normalement, on ne jeûne pas à *Roch 'Hodech*.
- Le **10 Nissan**, date de **décès de la prophétesse Myriam**, suite auquel le puits qui accompagnait les *Bné Israël* dans le désert a disparu (avant de revenir par le mérite de Moché).
- Le **26 Nissan**, date de **décès de Yéhocoua' bin Noun**.
- Le **10 Iyar**, date de **décès de 'Eli le Cohen Gadol** et de ses deux enfants ; et jour où l'Arche sainte a été capturée par les ennemis d'Israël.
- Le **28 Iyar**, date de **décès du prophète Chmouel**.
- Le **23 Sivan**, date où, à l'époque du roi impie Yérov'am ben Névat, les *Bné Israël* n'avaient **plus le droit d'amener les prémices au Beth Hamikdash**, parce qu'il leur avait interdit d'y aller.
- Le **25 Sivan**, date où *Rabban Chim'on ben Gamliel*, *Rabbi Yichmaël* et *Rabbi 'Hanina* (le remplaçant du *Cohen Gadol*) ont été tués par les Romains. Ils font partie des **10 martyrs assassinés** par eux.
- Deux jours plus tard, le **27 Sivan**, où *Rabbi 'Hanina* a été **enveloppé d'un Séfer Torah et brûlé** avec lui.
- Avant son décès, on lui a demandé : "Que vois-tu ?" Il a répondu : "Je vois les lettres du *Séfer Torah* s'envoler." Par conséquent, seul le parchemin du *Séfer Torah* a brûlé ; ses lettres, quant à elles, ont été sauvées.
- Le **1er Av**, date du **décès d'Aaron Hacoheh**.
- Le **18 Av**, date où, à l'époque du roi A'haz, le **miracle du Ner Hama'aravi** (la lumière ouest de la *Ménora* du *Beth Hamikdash*, qui restait allumée toute la nuit alors que les autres s'éteignaient) a cessé.
- Le **17 Eloul**, date de **décès des dix explorateurs impies**, qui ont dit du mal de la terre d'Israël.
- Le *Beth Yossef* demande : comment se fait-il qu'on jeûne ce jour-là ? La perte des *Récha'ïm* n'est pourtant pas un malheur, mais plutôt une joie ?!
- Il répond : le malheur est que, certainement, ces dix explorateurs ont fait *Téhouva*. Mais **leur Téhouva n'a pas été acceptée**. Et ils sont morts dans de terribles souffrances.

- Le **5 Tichri**, date à laquelle 20 Juifs ont été tués par les Romains, et **Rabbi 'Akiva a été emprisonné**.

- Le **7 Tichri**, date à laquelle il a été décrété sur une partie de nos ancêtres qu'ils mourront à cause de la **faute du Veau d'or**.

Le *Michna Beroura* rapporte l'étonnement du **Maguen Avraham** : le 10 *Tichri*, Moché Rabbéno est redescendu de la montagne avec les tables de la Loi et en annonçant qu'Hachem avait pardonné la faute du Veau d'or ?!

Il répond qu'Hachem a accepté que, dans cette génération, ceux qui avaient fait cette faute ne meurent pas tout de suite. Mais la faute reste néanmoins **pour les générations futures**. Et les drames qui, depuis, arrivent dans l'histoire juive, sont partiellement dus à elle.

- Le **7 'Hechvan**, date à laquelle Nabuchodonosor a fait crever les yeux du roi Tsidkiahou, et on a **tué tous ses enfants devant lui**.

- Le **28 Kislev**, date où le roi Yéhocoua' bin Noun a fait **brûler le parchemin** que Baroukh, l'élève du prophète Yirmiyahou avait écrit, et dans lequel il annonçait la destruction du *Beth Hamikdash*.

- Le **8 Tévèt**, date à laquelle la **Torah a été traduite en grec** à l'époque du roi Ptolémée, et ceci a entraîné **trois jours d'obscurité dans le monde**.

- Le **9 Tévèt**, qui est aussi un jour de deuil, mais au sujet duquel le *Choul'han 'Aroukh* dit qu'on ne sait pas quel malheur est arrivé ce jour-là.

- Le *Michna Beroura* rapporte une source disant que ce jour-là, **'Ezra Hasofer est décédé**.

- Le **5 Chevat**, où les *Zékénim* qui ont survécu à Yéhocoua' bin Noun sont décédés. Dès ce moment, les *Bné Israël* n'étaient **plus aussi fidèles** qu'avant à la parole d'Hachem.

- Le **23 Chevat** où, suite au drame de Piléguèch Baguiv'a, le peuple juif a décidé d'éliminer la tribu de Binyamin, en interdisant de se marier avec ses membres et en espérant ainsi qu'elle s'éteindrait progressivement.

- Le **7 Adar**, date de **décès de Moché Rabbéno**.

- Le **9 Adar** où est apparue la **première discussion halakhique** entre *Beth Chamaï* et *Beth Hillel*.

Jusqu'à ce moment, il n'y avait aucune discussion. La Torah était **transmise fidèlement de maître à élève**, et tout le monde était d'accord sur tous les sujets.

En conclusion, chacune de ces dates mérite un approfondissement, et chacun est donc invité à étudier ces sujets en profondeur.



MICHNA

Cette *Michna* nous dit que *Rabban Gamliel*, le fils de *Rabbi Yéhouda Hanassi*, avait l'habitude de dire : “**Fais la volonté d'Hachem comme la tienne**, afin qu'il fasse ta volonté comme la Sienne.”

Le *Roua'h 'Haïm* explique que cette *Michna* s'adresse à celui qui **travaille pour gagner sa vie**. Elle l'invite à ne pas consacrer l'essentiel de son temps à celui-ci, et peu de temps à l'étude de la Torah.

Car le **travail est une nécessité pour se nourrir**, mais il ne doit pas prendre trop de temps. Il faut aussi consacrer du temps (au moins la moitié de la journée) à l'étude de la Torah. Et lorsqu'un homme répartit correctement son temps entre l'étude de la Torah et le travail, Hachem considère comme s'il avait étudié la Torah toute la journée.

Car alors, il ne travaille pas pour s'enrichir ou accumuler des plaisirs, mais seulement parce que c'est nécessaire pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille (pour ne pas en arriver à demander de la *Tsé'daka*).

Et c'est à son sujet qu'il est dit “Heureux sois-tu, et c'est bon pour toi. Heureux sois-tu dans ce monde, et c'est bon pour toi dans le monde futur.”

Le *Roua'h 'Haïm* dit qu'on peut aussi expliquer cette *Michna* sous un autre angle. Lorsqu'un homme construit une maison ou se fabrique un costume, il le fait le mieux possible : avec les meilleurs matériaux, avec de bons artisans même s'ils sont chers, parce qu'il sait que cela en vaut la peine.

D'ailleurs, un proverbe dit : “Ce qui te paraît cher est, en fait, bon marché.” Il signifie que même si on a dû payer cher pour fabriquer un costume par exemple, ce dernier est en fait bon marché, puisqu'il va durer longtemps (et on n'aura donc pas besoin de payer de nouveau pour en racheter d'autres).

De même, lorsque nous étudions la Torah ou accomplissons les *Mitsvot*, nous devons le faire **de bon cœur, le mieux possible** ; avec autant d'investissement que lorsque nous cherchons à satisfaire notre propre intérêt.

KÉTOUVIM
HAGIOGRAPHES

Dans ce *Passouk*, le roi *Chlomo* déclare : “Les moqueurs attiseront le feu de toute une ville. Et les *'Hakhamim* apaiseront la fureur.”

Rachi explique qu'à l'image d'une personne qui attise un feu (c'est-à-dire qui souffle sur des braises jusqu'à en extraire des flammes qui iront brûler), les moqueurs soufflent sur **n'importe quel petite incident** qui peut arriver entre des gens, pour le transformer en une grande querelle, qui s'étendra partout et pourra même désordonner toute une ville.

Ils **cherchent les petites tensions**, et feront tout pour les amplifier. S'ils constatent qu'elles s'apaisent, ils trouveront des éléments pour les raviver.

Le *Malbim* dit qu'ils n'ont aucune limite, et sont même prêts à inventer des choses, à **répandre des rumeurs sans fondement**.

Le *Ralbag* dit qu'il n'est pas nécessaire de détailler cette situation, qui est bien connue.

À l'inverse, les *'Hakhamim* (les Sages, les personnes



intelligentes et posées) font tout pour **rétablir le Chalom** (la paix). Et, grâce à leur sagesse, leur finesse et leur générosité, ils arrivent à réconcilier ceux qui s'opposaient.

Le *Malbim* ajoutent que les moqueurs attisent non seulement le feu de la querelle, mais même le feu de l'attribut de justice. Car **Hachem n'aime pas la querelle**. Et lorsque les disputes ne s'apaisent pas dans une ville, Hachem peut décider de punir cette dernière. Mais les *'Hakhamim*, par leurs tentatives de ramener la paix sur cette ville, peuvent la sauver.

Ils iront même jusqu'à encourager le peuple à prier et à faire *Téchouva*, pour enlever la colère d'Hachem qui pèse sur cette ville.

Dans le “monde de feu” dans lequel nous vivons, où ceux qui attisent les querelles sont nombreux, les *'Hakhamim* doivent avoir l'intelligence de tout faire pour y **ramener le calme**.





HISTOIRE

Après ce 9 Av que nous venons de passer et en espérant que l'an prochain, à la même date, nous ayons le *Beth Hamikdash* reconstruit, rappelons-nous que la destruction du *Beth Hamikdash* a été provoquée par la honte faite à Bar Kamtsa.

Celui-ci a cru qu'il était invité à un repas de fête, alors que c'était Kamtsa qui y était convié. Et lorsque l'organisateur du repas a vu que Bar Kamtsa s'y trouvait, il est devenu furieux. Car Bar Kamtsa était justement son pire ennemi...

Bar Kamtsa a **supplié l'organisateur du repas de le laisser y rester** ; mais celui-ci n'a rien voulu savoir. Et il l'a renvoyé en l'humiliant publiquement.

Bar Kamtsa, qui n'était vraiment pas un ange, a considéré toute l'assistance comme complice de cette humiliation, et **en a voulu aux 'Hakhamim de ne pas s'y être opposés** (alors que ceux-ci étaient au fond de la salle et n'ont donc même pas vu ou compris ce qu'il s'est passé). Et, dans sa fureur, il n'a pas hésité à aller voir l'empereur romain pour lui faire croire que les Juifs voulaient se révolter contre lui.

Et c'est ce qui a déclenché la destruction du *Beth Hamikdash*...

Aussi condamnable que puisse être l'attitude de Bar Kamtsa, nous devons, quant à nous, réfléchir à **l'importance d'honorer notre prochain**.

À ce sujet, voici une histoire que Rav Chmouel de Salant a raconté sur lui-même plusieurs années après qu'elle ait eu lieu, et alors qu'il était déjà le Rav de Yérouchalaïm.

Lorsque Rav Chmouel était jeune homme, il lui est arrivé de passer par la ville de Slonim. Il y a entendu **des voix de Torah sortir d'un bâtiment**, qui n'était autre que la **Yéchiva de Slonim**, dirigée par Rabbi Avraham de Slonim (auteur du livre *Yessod Ha'avoda*).



Il y est entré, a entendu ce que les jeunes hommes étudiaient, et leur a posé une question. Ils ont essayé d'y répondre, mais n'y sont pas arrivés. Ils ont continué à réfléchir ; et, pendant ce temps, Rav Chmouel de Salant a étudié. Rav Avraham de Slonim a remarqué **l'effervescence qui régnait au Beth Hamidrach**. Il a demandé aux élèves ce qu'il se passait. Les élèves lui ont dit qu'un jeune homme qu'ils ne connaissaient pas leur a posé une **question à laquelle ils ne savaient pas répondre**.

Après avoir entendu la question dont il s'agissait, Rav Avraham de Slonim a proposé aux élèves de reprendre avec eux l'étude de la *Guémara*. C'est ce qu'ils ont fait. Et le Rav a si bien expliqué la *Guémara* que, finalement, il n'y avait plus de question...

La question provenait donc, en fait, d'un manque de compréhension du texte...

Lorsque Rav Chmouel de Salant s'est rendu compte de cela, il était désolé d'avoir provoqué un tel remue-ménage pour une question non fondée... Mais il a aussi remarqué combien Rav Avraham de Slonim était un *Tsadik*.

En effet, après avoir fait disparaître la question, Rav Avraham n'a pas voulu que Rav Chmouel éprouve la moindre honte. Il a donc dit : "On peut maintenant comprendre de telles manières la question que ce jeune homme nous a posée. Et essayons d'y répondre."

Il a ainsi prouvé son **souci de remonter le moral** à Rav Chmouel, et de faire en sorte que les autres élèves, qui ne le connaissaient pas, n'aient pas une mauvaise impression de lui...

Responsable de la publication : David Choukrour

Sous la direction spirituelle du Rav Eliahou Uzan

Rédaction : Rav Eliahou Uzan, Rav El'hanan Moché Smietanski, Alexandre Roseblum | Retranscription : Léa Marciano



Vous souhaitez dédicacer un numéro de Avot Oubanim : 04 86 11 93 97

Pour tous renseignements : ☎ 01 77 50 22 31

📞 +972 54 679 75 77

✉ avotoubanim@torah-box.com



Ecouter les conseils de son Rav

Soudain, comme un éclair dans un ciel bleu, la recommandation du Rav revient à l'esprit de Yéhochoua'. Il ne veut pas regarder les factures, car il craint d'y voir le nom d'un autre fournisseur, auquel cas il serait dans l'obligation de renoncer à ce gros contrat...



Philip Brook est le PDG d'une entreprise de fabrication de produits ménagers en Angleterre. Il souhaite embaucher un nouveau commercial.

Yéhochoua' est pour sa part un commercial expérimenté actuellement au chômage. Après avoir vu l'annonce dans une revue, il postule et est engagé pour une période d'essai.

Brook lui annonce : "Si vous parvenez à ouvrir de nouveaux comptes clients, vous resterez avec nous. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de nous séparer de vous. Je pense qu'en deux mois, vous devriez avoir fait assez de ventes pour réaliser un chiffre d'affaires de 40 000 livres par mois." Yéhochoua' accepte la proposition et est prêt à relever le défi.

Une recommandation parmi d'autres

Chaque industrie disposant de ses propres codes et stratégies commerciales, Yéhochoua' décide de consulter son Rav afin d'obtenir des conseils et des recommandations en matière de *Halakha*.

Le Rav expose alors plusieurs règles, avant d'énoncer : "Lorsque vous démarchez un

client potentiel, si vous découvrez qu'il s'approvisionne actuellement chez un autre fournisseur de notre ville, vous éviterez de le convaincre de changer de fournisseur et d'acheter vos produits. Ce serait enfreindre la règle de "*Hassagat Gvoul*", supprimer la source de revenus de son prochain. Si vous êtes confronté à une telle situation, vous devrez renoncer à la vente."

Yéhochoua' commence ainsi son nouveau travail. Rapidement, il parvient à créer de nouveaux comptes au fort potentiel commercial. Doué en relationnel, il convainc de nouveaux clients d'essayer les produits de son entreprise.

Satisfait de ses performances, il y a cependant un client qui lui file entre les mains...

Le client réfractaire

Cela fait plusieurs semaines qu'il prospecte une grande enseigne, mais il n'arrive pas à entrer en contact avec le directeur. Il appelle sans relâche et un jour, la secrétaire, lassée par les appels, accepte de lui passer le directeur, qui répond d'emblée : "Monsieur, nous avons déjà



un fournisseur et nous sommes satisfaits. Nous ne cherchons pas à en changer.”

Yéhochoua’ ne baisse pourtant pas les bras.

Pendant deux semaines, Yéhochoua’ le rappelle sans relâche. En parallèle, il étudie les besoins du magasin pour pouvoir présenter l’offre la plus avantageuse. Après deux semaines intenses, il réussit enfin à obtenir un entretien en face-à-face avec le patron. Après avoir exposé sa proposition, le patron dit : “Effectivement, ma facture mensuelle sera nettement inférieure à ce que je payais jusque-là. Regardez...”, dit-il en fouillant dans ses factures.

Soudain, comme un éclair dans un ciel bleu, la recommandation du Rav revient à l’esprit de Yéhochoua’. Il ne veut pas regarder les factures, car il craint d’y voir le nom d’un autre fournisseur londonien, auquel cas il serait dans l’obligation de renoncer à ce gros contrat...

Mais sa curiosité a raison de lui. Il jette un coup d’œil à la facture et voit le nom d’un fournisseur local en haut de la page...

Rôle de religion !

Yéhochoua’ craint le Ciel. Il décide aussitôt de se rétracter. “Je suis désolé, monsieur, mais je ne peux conclure cet accord”, annonce-t-il soudainement. Le patron est abasourdi. Comment ce commercial tenace peut-il renoncer à un aussi gros contrat, et sans raison aucune ? Il exige aussitôt des explications.

Yéhochoua’ répond en toute transparence : “C’est très simple. Cet accord va à l’encontre de mes principes religieux.”

Le patron va de surprise en surprise. Il n’a jamais entendu parler d’une religion qui ne permet pas de conclure de bonnes affaires !

Le client sort immédiatement son téléphone et appelle le patron de Yéhochoua’ pour l’informer de la bizarrerie de son employé : “Vous embauchez des vendeurs très étranges ! Celui qui est assis face à moi a l’opportunité d’ouvrir un compte mensuel de 2 000 livres, et il ne veut pas conclure...”

Philip Brook est furieux. Il convoque Yéhochoua’ pour un entretien houleux. Yéhochoua’ quant à lui explique à son patron la raison de sa conduite. Toutefois, pour lui qui est en période d’essai, ses explications sont pour le moins très mal reçues.

Le contrat 7 fois plus gros

La période d’essai de Yéhochoua’ arrive bientôt à son terme. Il est parvenu à faire 38 000 livres de nouvelles ventes par mois. Il ne lui manque que 2 000 livres pour atteindre son objectif.

2 000 livres, soit précisément le contrat auquel il a dû renoncer... Les doutes l’assaillent soudain... Mais rapidement, son bon penchant murmure à son oreille qu’il a agi conformément à la Volonté divine. Un sentiment de confiance l’envahit alors.

Alors que ces pensées se bousculent dans son esprit, Yéhochoua’ reçoit un appel : “*Chalom Alekhem*, nous ne nous connaissons pas, mais je suis commercial dans le même domaine que vous, à la différence près que pour ma part, je travaille à mon compte. Il se trouve que l’un de mes gros clients est le magasin que vous avez visité il y a quelques semaines. Vous avez renoncé à votre contrat par souci pour moi. J’ai été grandement impressionné par votre intégrité. J’ai donc décidé qu’à partir de maintenant, je n’achèterai que des produits de votre entreprise. Je vous commanderai désormais 15 000 livres de produits ménagers par mois.”

Yéhochoua’ reste sans voix. Les mois qui suivent, l’homme tient parole et passe pour 15 000 livres de commande.

Quant au patron de Yéhochoua’, il est tout bonnement estomaqué par ce retournement de situation inattendu. Il embauche sur-le-champ son commercial pour un contrat à long terme.

On ne perd jamais à écouter son Rav, à observer fidèlement la Torah et ses valeurs. Les bénéfiques sont toujours beaucoup plus grands, que ce soit dans ce monde-ci que dans le monde futur !



HALAKHOT 3

1. Faire un 'hammam le Chabbath, permis ?

> Non ! Le fait même de produire de la sueur volontairement est une interdiction en soi, même si le 'hammam est en fonction pour des non-juifs depuis la veille du Chabbath (*Chmirat Chabbath Kéhilkhata* 14, 68).

2. Manger de la viande dès la fin de Tich'a Béav ?

> Non, à partir du lendemain après l'heure du crépuscule.

Pour les Ashkénazes, le lendemain du jeûne à partir de 'Hatsot (*Torat Hamo'adim* 11).

3. Modifier la température d'un climatiseur en marche, Chabbath ?

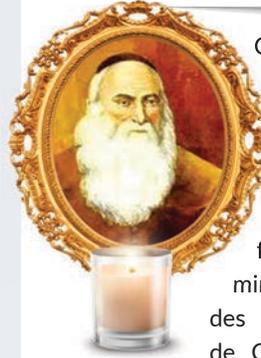
> Non, formellement interdit. C'est transgresser de nombreux travaux prohibés en ce jour (*Maké Bépatich, Métakèn Mana, Binyan Békélim Oubinyan*).



Une perle sur la Paracha

Dans notre *Paracha* apparaît le texte du *Chéma' Israël*, profession de foi du judaïsme que nous récitons chaque jour dans la *Téfila*. Si l'on observe le texte sur un parchemin, il apparaît que la lettre 'Ayin du mot *Chéma'* (שמע) et la lettre *Daleth* de *E'had* (אחד) sont plus grandes que les autres. Plusieurs explications très profondes sont livrées à ce sujet ; le *Séfer Haté'ouda* pour sa part affirme que ces deux lettres forment le mot *ע* (témoin) : en effet, lorsqu'une personne prie de tout son cœur, D.ieu Lui-même est le témoin que ses supplications ne resteront pas sans réponse !

Hiloula du jour



Ce vendredi 10 Av (28/07/2023) tombe la *Hiloula* du Rav Its'hak Abarbanel. Né en 1437 à Lisbonne et décédé en 1508 à Venise, il fut un homme d'État, ministre des Finances des royaumes du Portugal, de Castille, d'Aragon et de Naples. Commentateur de la Torah, il est aussi l'un des leaders des Juifs dans la péninsule ibérique. Son prestige fut tel que les rois catholiques firent tout leur possible pour qu'il ne quitte pas l'Espagne en 1492, lors de l'expulsion des Juifs.

N'oubliez pas d'allumer une bougie en son honneur afin qu'il prie pour vous !



Les lois du langage

Le '*Hafets 'Haim* nous enseigne que si l'on participe à une réunion au cours de laquelle des propos médians sont émis (ce qui ne pouvait être prémédité) et qu'il nous semble vain de réprimander les personnes présentes, il faudra, si possible, quitter les lieux ou au moins boucher ses oreilles pour ne pas entendre. Néanmoins, si ces deux options sont irréalisables, alors il faudra respecter trois principes :

1. décider fermement de ne pas croire les propos diffamatoires ;
2. s'efforcer de ressentir une gêne par rapport à ce qui se dit, et en aucun cas en retirer du plaisir ou un quelconque profit ;
3. rester impassible et ne manifester aucun signe d'acquiescement. Au contraire, il convient d'exprimer son désaccord d'une quelconque manière.

LES TRÉSORS DU TEMPLE



Où sont cachés les trésors du Temple ? Cette question revient souvent au-devant de l'actualité. Des chercheurs prétendent que des personnes sauraient où ils se trouvent et que certains les auraient même vus dans les caves du Vatican. Mais tous ces témoins sont morts, et on ne peut vérifier l'authenticité de leurs témoignages. Ce sujet qui suscite les passions est jusqu'à aujourd'hui entouré de mystères. Nous avons voulu vous faire partager notre enquête afin d'y voir plus clair.



De Jérusalem à Rome

Nous sommes en l'an 68, à Jérusalem, Titus vainqueur pille les trésors du Temple. Les tentures somptueuses qui séparaient le Saint des saints du reste du Sanctuaire servent maintenant à

emballer tous les ustensiles précieux pour les transporter à Rome. Selon la coutume romaine, Titus organise un défilé à Rome pour célébrer sa victoire. Yossef Ben Matityahou, plus connu

LES TRÉSORS DU TEMPLE

sous le nom de Flavius Josèphe, le décrit en ces termes : "Le butin dans son ensemble comprenait une énorme quantité d'objets, mais on remarquait par-dessus tout les ustensiles provenant du Temple de Jérusalem, la table en or, dont le poids était particulièrement impressionnant, le candélabre, lui aussi coulé en or, mais fabriqué différemment de nos candélabres habituels, le Séfer Torah du Temple était porté après cela, à la fin du butin".

Ce défilé fut immortalisé par le bas-relief qui figure jusqu'à aujourd'hui sur l'Arc de Triomphe à Rome. Mais le candélabre représenté ne peut correspondre au candélabre qui ornait le Temple. Nous savons que le candélabre reposait sur trépied. Or, il ne figure pas et le socle est curieusement orné de figures mythologiques, de dragons, qui appartiennent à l'ornementation païenne.

L'artiste a-t-il voulu styliser le candélabre à sa façon ? Les autorités romaines ont-elles voulu profaner de cette façon un objet de culte si emblématique pour le peuple juif ? Il est possible aussi que le trépied se soit cassé lors du pillage ou durant le transport, et que l'artiste ait dû compléter la figure du candélabre selon des modèles connus à l'époque. Notons que la représentation romaine du candélabre fut choisie comme emblème de l'Etat d'Israël. Le premier grand rabbin, le Rav Herzog, avait à l'époque relevé cette incongruité.

Flavius Josèphe continue dans sa description : "Après ses campagnes victorieuses et la consolidation de l'Empire romain, Vespasien fit ériger le Temple de la Paix (...) Là furent rassemblés et exposés des objets qu'il fallait auparavant chercher aux

quatre coins du monde (...) Il y déposa également les ustensiles du Temple juif, dont il se glorifiait ; il ordonna cependant de déposer les rouleaux de la Torah ainsi que la pourpre dans son palais."

On raconte que Rabbi Eliézer, de passage à Rome du temps de l'empereur Hadrien, put y voir les tentures du Sanctuaire, ainsi que le Tsits en or qui ceignait le front du grand-prêtre.

Les tribulations des objets du Temple

Rome, sur son déclin, est la proie des invasions barbares. Le roi des Vandales s'empare de la cité de Rome et pille tous ses trésors, y compris ceux de l'ancien Temple de Jérusalem. Selon Procope, les Francs auraient assiégé Carcassonne, alors aux mains des Wisigoths, pour y prendre ces fabuleux trésors. Théodoric le Grand, le roi des Ostrogoths, transporta les trésors de Carcassonne jusque dans sa capitale de Ravenne, en Italie. Ils établirent un royaume en Afrique du Nord et y transportèrent les trésors dans leur capitale de Carthage. Plus tard, un général byzantin conquiert Carthage et prit les trésors du Temple vers un nouvel exil à Constantinople, au palais de l'Empereur Justinien. Un Juif bien introduit dans la cour du roi byzantin avait alors mis en garde l'Empereur que ces trésors avaient causé la perte des Romains puis des Vandales, et qu'il serait donc préférable de les faire retourner en Terre Sainte. L'Empereur, troublé, les aurait envoyés à Jérusalem. La construction d'une grande basilique byzantine fut achevée à ce moment-là. Les trésors furent cachés à cet

« Ce défilé fut immortalisé par le bas-relief qui figure jusqu'à aujourd'hui sur l'Arc de Triomphe à Rome. »

LES TRÉSORS DU TEMPLE

endroit jusqu'au moment où la ville fut saccagée par les Perses. Les trésors du Temple auraient-ils alors été détruits ? Auraient-ils pris le chemin de la Perse ? Ou bien auraient-ils été dissimulés avant le pillage ? Toujours est-il que cette basilique fut détruite par un tremblement de terre. D'autres estiment qu'ils auraient pu être enfouis lors de l'invasion perse dans le Monastère de la Crucifixion.

Où est la vérité dans tout cela ? Il est bien probable que les trésors du Temple aient été dispersés à plusieurs endroits. Un Midrach rapporte que le Machia'h prendra une partie des ustensiles du Temple gardés à Constantinople au palais de l'Empereur Justinien, et les portera à Jérusalem. L'autre partie est peut-être celle qui fut entreposée à la basilique byzantine de Jérusalem. On raconte que l'empereur Constantin aurait été en possession du candélabre du Temple et qu'il l'aurait allumé dans son palais au moment des fêtes.

Un secret bien gardé

La rumeur dit que les objets du Temple seraient entreposés jusqu'à aujourd'hui dans les caves du Vatican. Une rumeur tenace malgré l'absence de preuves. Ceux qui disent les y avoir vus ne sont plus de ce monde et il est difficile de savoir la vérité.

Madame Shein, dans son livre *All For the Boss*, rapporte qu'au début du XXème siècle, quelque part en Erets

Israël, un juif travaillait sa terre. Une caverne lui apparut soudain, qu'il explora attentivement. Des objets en or lui apparurent alors, dont il n'eut guère de mal à deviner l'origine... Il referma soigneusement la caverne et gagna l'étranger, craignant que l'affaire ne fasse trop de bruit sur place. A New-York puis

“La rumeur dit que les objets du Temple seraient entreposés jusqu'à aujourd'hui dans les caves du Vatican. Une rumeur tenace malgré l'absence de preuves.”

à Mir en Lituanie, l'affaire fut présentée à diverses personnalités. Il fut décidé d'en référer à l'autorité incontestée du judaïsme de l'époque, le 'Hafets 'Haïm. Le Rav écouta le Rav Na'houm David Hermann, le frère de l'auteur du livre, lui faire le récit de l'étonnante découverte,

puis il se plongea dans l'analyse de textes divers. Il conclut enfin : "Il est en effet fort possible qu'il s'agisse là des ustensiles du Temple." Il prit alors des allumettes et brûla la lettre où tous les détails lui étaient rapportés. "Tant que le juif qui a fait cette découverte est en vie, il faut garder cette affaire secrète", expliqua-t-il aux quelques personnes qui l'entouraient, médusées. Comprendons de là que tant que le moment n'est pas venu, nous n'avons pas à explorer ces sujets.

D'ailleurs, que pourrait-on en faire si les ustensiles du Temple étaient mis à jour ? En fait, la sainteté qui leur est attachée ne prévalait qu'à l'époque où ils se trouvaient dans l'enceinte du Temple. Dès lors qu'ils furent transportés au dehors, ils perdirent tout de leur sainteté. Le jour où le Temple sera reconstruit, il sera possible de sanctifier à nouveau ces ustensiles.

LES TRÉSORS DU TEMPLE



L'esplanade du Temple

Il n'est guère d'endroit qui, tout au long de l'Histoire juive, ait autant fasciné cœurs et esprits que le mont du Temple. Bien des choses ont été écrites à son sujet, mais grand est le mystère qui l'entoure. On pense généralement que le Kotel, ou encore le Mur des Lamentations, a toujours constitué un lieu de prières privilégié pour le peuple juif depuis la destruction de Jérusalem par les Romains. Or, il n'en est pas ainsi. A certaines époques, notamment lorsque le Mur était enfoui sous décombres et détritrus, ou encore son accès interdit, c'est la célèbre Porte de Miséricorde du Mur Oriental de l'esplanade du Temple qui accueillait les prières des Juifs. Cette porte, qui fait face au mont des Oliviers, est fermée et s'ouvrira, selon la tradition, pour l'entrée à Jérusalem du *Machia'h* (de là son nom de *Cha'ar Hara'hamim*).

Une gravure datant de plus d'une centaine d'années montre que les Juifs priaient au *Bab-El Koutnin*, la Porte du Marché au coton. De cette porte, située du côté occidental de l'esplanade du Temple, on pouvait contempler l'ancien site du sanctuaire ainsi que la Mosquée d'Omar qui s'élève en son centre.

Certains auteurs anciens rapportent que nombre de Juifs se postaient pour prier sur des balcons donnant sur la face nord de l'esplanade. En bref, l'accès de l'ancien mont Moria leur étant prohibé, tant par les conquérants étrangers que pour des raisons halakhiques, les Juifs en cherchaient cependant la plus grande proximité pour y épancher leur cœur.

L'accès à l'esplanade du Temple

Une sainteté particulière caractérise le mont Moria, où se dressait le Temple de nos ancêtres. Cette sainteté qui marque l'endroit lors de l'inauguration du Premier Temple, est ce qui lui permit de devenir le lieu du culte et d'offrande des sacrifices. Toute personne atteinte d'une impureté ne pouvait y pénétrer sans s'être préalablement purifiée. Cet interdit était aussi grave que de manger le jour de *Kippour* ou de consommer du *'Hamets à Pessa'h*. Cet interdit est du reste toujours en vigueur, puisque la sainteté originelle subsiste même après la destruction du Temple.

Du point de vue de la loi juive, nul ne peut donc pénétrer sur l'esplanade du Temple, puisque nous sommes tous considérés comme impurs, du fait de l'impossibilité aujourd'hui de se purifier comme le prescrit la loi. Un panneau rappelle d'ailleurs cette interdiction à l'entrée qui se trouve à proximité du Kotel, la Porte des Maghrébins, donnant accès à la mosquée d'El-Aksa située à droite du Kotel.

Le domaine et les limites exactes de la colline du Temple frappés par cette interdiction font toutefois l'objet de nombreuses discussions. Sujet fort délicat, puisque le Temple et son enceinte ont été détruits jusqu'à leurs fondations, d'autant que des mains étrangères ont aménagé le site à leur guise au cours des générations, sans que les Juifs n'en suivent les modifications.

LES TRÉSORS DU TEMPLE

Quels éléments précis nous restent-ils donc ? Le seul point de repère est en fait la pierre située sous la coupole dorée de la mosquée d'Omar. Or, à l'endroit du Saint des saints, se trouvait justement une roche affleurant à quelques centimètres au-dessus du sol. C'est, selon la tradition, à partir de cette roche que le monde fut créé. Là se trouvait l'autel sur lequel Avraham sacrifia Its'hak, là encore où Ya'akov passa la nuit où il eut la célèbre vision de l'échelle.

Le problème est que la roche actuelle de 17,9 m sur 13,2 m s'élève d'un ou deux mètres au-dessus du sol. Est-ce bien la pierre du Saint des saints ? Les avis sont partagés. La majorité des auteurs penchent pour une réponse affirmative et expliquent le changement de hauteur par les bouleversements qu'ont subi les lieux. Un détail curieux a pourtant conduit certains à penser qu'il s'agit de l'emplacement de l'Autel. Sous la roche de la mosquée d'Omar se trouve en effet une cavité profonde. Or sous l'autel du Temple, situé dans la cour du Temple, on sait qu'il y avait une voie souterraine par où s'écoulait le sang et le vin des sacrifices. Les mesures de l'enceinte du Temple ne nous aideront guère. Nous savons que le domaine de la colline du Temple avait précisément entre 250 et 300 mètres de côté. Or les mesures actuelles de l'esplanade ne concordent pas, loin de là.

La grande majorité des auteurs s'accordent pour dire que le Mur des Lamentations est bien un reste de la muraille d'enceinte de la colline du Temple. Le *Midrach* dit que ce mur ne sera jamais détruit. Certains décisionnaires émettent pourtant

quelques doutes à ce sujet, et estiment que le Kotel serait le vestige des murailles du Temple lui-même. Deux enceintes existaient en effet, celle de la colline du Temple en premier, puis celle du Temple lui-même. Le domaine délimité par ces enceintes est, pour des raisons différentes, interdit d'accès. Or si l'on considère que le Kotel fait partie de l'enceinte du Temple lui-même, il s'ensuit que les restes de

l'enceinte de la colline, plus extérieure, doivent se trouver sous l'actuelle esplanade du Kotel. L'accès au Kotel serait alors prohibé. Cet avis certes minoritaire, a été néanmoins émis par des personnalités importantes telles que le Ridvaz, le 'Hayé Adam et Rabbi David Friedman de Karlin.

Autre détail à signaler, le Mur de "taille sèche", c'est à-dire de pierres posées l'une sur l'autre sans mortier ni ciment, a une inclinaison de 10% environ. Les blocs de pierre sont donc légèrement décalés d'un niveau à l'autre. Certaines autorités, telles que le Rav 'Ovadia Yossef, soulignent qu'une personne se tenant auprès du Mur pourrait se trouver de ce fait au-delà de la base du Mur, située quelque quinze mètres plus bas sous terre, et donc à l'intérieur de la surface prohibée. Il conviendrait alors, à tout le moins, de ne pas introduire les mains dans les interstices des pierres. Notons pourtant que l'usage, de tous temps, a été de venir jusqu'auprès du Kotel et même d'y introduire dans les interstices des suppliques. Rabbi 'Haïm Ben 'Attar (le *Or Ha'haïm Hakadoch*) avait ainsi envoyé quelqu'un glisser un papier au Mur ; il considérait donc qu'il n'y avait aucun problème à s'approcher du Kotel.

“ C'est, selon la tradition, à partir de cette roche que le monde fut créé. ”

LES TRÉSORS DU TEMPLE



La mission secrète des Romains

Rabbi Binyamin de Tudela, connu pour ses carnets de voyage, ainsi que d'autres voyageurs qui visitèrent *Erets Israël* au Moyen-Âge, curieusement ne parlent pas du Mur des Lamentations. Il ne réapparaîtra qu'au temps de Rabbi 'Ovadia de Bartenoura au XVIème siècle. Pendant plus de 300 ans, le Mur avait disparu...

Le *Maharam 'Haguiz*, qui vécut à Jérusalem au XVIIIème siècle, en explique la raison. Quand Soliman le Magnifique, le sultan turc qui conquiert Jérusalem au XVIème siècle, conquiert la ville de Jérusalem, il choisit d'habiter dans le palais de justice, à côté du mont Moria. Un beau jour, il vit une vieille femme romaine qui vidait un seau d'ordures près de sa demeure, et il se mit en colère contre l'arrogance de cette femme. Venir verser des ordures là, quand le sultan habite à côté ! Il fit venir la femme, qui présenta ses excuses. Ce n'était pas, disait-elle, pour l'offenser qu'elle agissait de la sorte, mais pour achever la mission de destruction du Temple que les Romains avaient entrepris... N'ayant en effet pas réussi à tout détruire jusqu'aux fondations-mêmes et anéantir toute trace de cet édifice, ils avaient décrété l'obligation de compléter cette œuvre en souillant le lieu. Eux et leur descendance viendraient y déposer des immondices une fois par jour, pour ceux qui habitaient la ville elle-même. Ceux des alentours, devaient venir deux fois par semaine. Qui habite à plus de trois jours de marche, une fois par mois. Cette vieille femme, âgée de 90 ans, qui habitait à deux jours de marche de la

ville, avait grande peine à accomplir ses devoirs...

Afin de vérifier la véracité des dires de la femme, le sultan établit des gardes auprès du Mur qui surprisent en effet d'autres personnes qui venaient déposer leurs ordures à cet endroit, confirmant l'histoire de la romaine. Ils furent jetés en prison, et on proclama au nom du sultan que toute personne qui jetterait des ordures à cet endroit serait dorénavant mise à mort. En effet, ceux qui furent surpris par la suite furent pendus. Puis on proclama que toute personne animée de bons sentiments à l'égard du sultan était priée de venir dégager cet amoncellement. Le sultan en personne prit sac et pelle afin de participer aux débuts du travail. Il resta sur le terrain afin de diriger les opérations et encourager les travailleurs. Il s'ingénia également à éparpiller des pièces de monnaie dans des déblais et, grâce à cela, les gens qui pensaient tomber sur d'anciens trésors venaient en grand nombre. On parle de plus de 10.000 personnes qui en 30 jours réussirent à exhumer le Mur.

C'est ainsi que fut exhumé ce qu'on appelle aujourd'hui le *Kotel Hama'aravi*, qui deviendra avec le temps le symbole de la pérennité du peuple juif et un haut lieu de pèlerinage pour toutes les nations. Les Romains avaient pourtant tout entrepris pour éliminer toute trace du dernier vestige du Temple. Mais rien ne pouvait résister à la promesse qui nous fut faite au travers du *Midrach* selon laquelle le *Kotel Hama'aravi* ne serait jamais détruit...

Dossier Kountrass
revisité par Torah-Box



"Mes reins chanteront Ton Nom"

Après être lui-même passé par toutes les étapes d'attente et d'espoir que connaissent les malades, Rav Haber est enfin greffé et décide alors de fonder une association. Matnat 'Haïm était née.



Qui était Rav Haber, de mémoire bénie, décédé à 55 ans du Coronavirus ? Petit *flash back* sur la courte vie d'un grand homme.

Enseignant à la *Yéchivat Na'halat Acher* de Guiv'at Chaoul, chéri de ses élèves pour sa chaleur, sa générosité et son sens inné de l'éducation, soudain, à 42 ans, ses reins cessent de fonctionner. C'est alors la course contre la montre pour lui trouver un "donneur" de rein compatible et lui éviter les souffrances des dialyses, au rythme de plusieurs par semaine.

Après être lui-même passé par toutes les étapes d'attente et d'espoir que connaissent les malades, Rav Haber est enfin greffé et décide alors de fonder une association pour aider tous ceux qui ont besoin d'un rein : *Matnat 'Haïm* est née. C'est lui qui, en Israël, va amener à la conscience du public l'importance du don de rein.

Le père de Rav Heber, Reb Zvi, nous parle de son fils, avec douleur, dignité et une profonde admiration.

"Mon fils aimait les êtres, les créatures d'Hachem, du petit au grand. D'un amour intense. C'était son secret et c'est pour cela

qu'en retour, on l'aimait tant. Il voulait le bien de chacun."

Quel genre d'enfant était-il ?

Comme tous les enfants, un bon enfant, mais sa proximité avec ses maîtres, comme Rav Aharon Leib Steinman et Rav Leifkovitch, l'a profondément marqué et d'eux, il a reçu les fondements de l'amour de son prochain et la connaissance inébranlable que tout ce qui arrive vient de D.ieu.

Mon fils, a part les 821 greffes qu'il a permises, en sauvant ainsi physiquement des hommes et des femmes, n'a eu de cesse de donner spirituellement à ses élèves, à ses *Avrékhim* et simplement à ses frères juifs. Tout cela, il le faisait sans bruit, avec discrétion, avec humilité et calme.

Lorsqu'il y a 13 ans, soudain, sans crier gare, ses deux reins ont cessé de fonctionner, j'ai été avec lui à l'hôpital. Les médecins ne savaient pas pourquoi soudainement sa santé s'était détériorée et ce que l'avenir lui réservait. Jusqu'à ce qu'on lui trouve un rein, ça a été compliqué et très long et pourtant, je peux témoigner que jamais je ne l'ai entendu soupirer ou se plaindre. Il se comportait en *'Hassid*, en

NOUVEAU !

"La fontaine d'eau parfaite,
approuvée pour tous
les moments de
la semaine !"

Amain



PRIX DE LANCEMENT

à partir de

20€/mois

pendant 36 mois
avec apport de 290€



Scannez pour
nous contacter !

DÉCOUVREZ LE PLAISIR DE L'EAU... MÊME PENDANT SHABBAT !

- ✓ Fontaine d'eau avec 3 options : eau chaude, eau froide, eau tiède
- ✓ Programmation automatique du mode Chabbat et Yom Tov
- ✓ Contenance de 5,2 L d'eau chaude pour Chabbat, eau froide à volonté
- ✓ Ecran tactile multi-fonctions
- ✓ Autorisation d'utilisation pour Chabbat et Yom Tov **Badats Meadrine**

Pour plus d'informations : ☎ 07 51 26 78 28 📱 AmainGroup



homme pieux : "Sa détresse dans son cœur et la joie sur son visage".

Mais il y avait une autre raison à sa bienveillance et au fait qu'il était un homme heureux : il savait que D.ieu dirige tout et que lui-même est sous la protection de l'Eternel.

Il y a quelques années, un juriste de renom en Israël a sorti un livre sur tout ce qui concerne le don d'organes à la lumière de la loi. Votre fils a été invité à prendre la parole lors de la cérémonie qui a été organisée pour l'événement. Qu'a-t-il dit ?

En effet, il a parlé devant des juges et toute la crème de la cour suprême de justice. Il leur a dit : "Messieurs, mesdames, honorables juges, j'ai l'impression que nous sommes ici, en ce moment, à deux pôles extrêmes les uns des autres, vous et moi. Je m'explique : je reviens en ce moment de l'hôpital Bellinson où j'ai rencontré des hommes qui, dans un geste totalement désintéressé et altruiste, ont donné une partie d'eux-mêmes, un de leurs organes, pour sauver un autre homme qu'ils ne connaissent pas. C'est un geste suprême de détachement et de dépassement de soi.

Vous, malheureusement, êtes toute la journée confrontés à la criminalité, à la délinquance, au vol et pire, c'est-à-dire à l'égoïsme à son paroxysme, et vous pouvez peut-être en venir à croire que ce pays est rempli de mal. Et bien, c'est faux ! Moi, Avraham Yicha'yahou, simple juif, je peux déclarer devant vous qu'au travers de mes rencontres quotidiennes avec des donneurs d'organe, j'ai le sentiment de me trouver parmi le peuple élu. Ces hommes, par leur geste, nous élèvent et élèvent le peuple entier. Mon souhait est que toujours

nous sachions voir le beau de notre peuple et prendre exemple sur lui !"

Votre fils parlait-il, avec des greffés non-religieux, de l'importance de la pratique des Mitsvot ?

Dans le cadre de l'association, sa ligne était de ne pas parler avec les greffés de retour à la pratique ou de *Téchouva*. La seule chose que nous donnons au greffé, peu importe religieux ou non, est un joli cadre contenant la *Brakha "Acher Yatsar"*, que l'on dit après s'être soulagé. On leur explique que cette bénédiction est un remerciement à D.ieu pour les miracles du fonctionnement du corps, qui absorbe et évacue la nourriture et les liquides filtrés par les organes. Si quelqu'un peut comprendre jusqu'au bout la signification de "*Mafli La'assot*" ("qui fait des miracles"), c'est bien le greffé des reins. Un malade des reins ne peut évacuer l'eau de son corps, c'est une tragédie. Dans le département de néphrologie à l'hôpital, on appelle l'urine : l'or. Littéralement.

L'évacuation des déchets est l'expression d'une bonne santé ; à l'inverse, à D.ieu ne garde, la non évacuation est le signe d'un dysfonctionnement métabolique. On ne peut pas décrire la tension du moment critique où un greffé qui a reçu un nouveau rein, soudain, peut à nouveau évacuer de l'eau. Il y a encore quelques heures, les sources vitales étaient verrouillées et soudain, cette machine merveilleuse recommence à marcher, de l'eau rentre, est filtrée et... sort de son corps ! A ce stade, les greffés, souvent, éclatent en sanglots. L'émotion devant ce miracle est intense.

Jocelyne Scemama

Dépression - Conflits parentaux - Solitude - Négligence - Harcèlement - Violence - Dépendance etc...



La Ligne d'Écoute

Une équipe de Thérapeutes & Coachs à votre écoute du matin au soir de manière confidentielle et anonyme.



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/ecoute

MAAYAN'S CLUB

20 ans de service traiteur

POUR UNE EXPÉRIENCE NATURE ET SPORTIVE DEHORS
& COCOONING ET FRIENDLY DEDANS, VIVEZ UN ...

Séjour d'exception LA PLAGNE

DU 1ER AU 30 AOUT 2023

DEMI PENSION
Possibilité de
paniers repas
pour le midi

HÔTEL H036 ***

HÔTEL IDÉALEMENT PLACÉ AU CŒUR DE LA STATION
Navettes au pied de l'hôtel

TEFILOTS & CHIOURIM
COURS DE SPORT POUR FEMMES
SOIRÉES ANIMÉES

Présence exceptionnelle



RAV OTNIEL
MELKA



RAV
PARSY



MDRÉ
LELLUCHE



Chambres
tout confort



Vue sur le Mont Blanc



Repas variés



Nombreuses activités
à proximité (tyrolienne,
mountain kart ,trampoline...)



Mini club



SURVEILLANCE DE
RAV ROTTENEERG

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS: 07 45 45 27 66
MAAYANSCLUB@GMAIL.COM



FAMILLE

ÉDUCATION

FEMMES

COUPLE

Opulence = enfants heureux ?

"Vous ne pourrez jamais offrir à vos enfants ce que moi et ma femme sommes en mesure de procurer à nos enfants !", a-t-il affirmé, avant de se lancer dans un long plaidoyer sur la nécessité de posséder des moyens conséquents avant de mettre des enfants au monde...

La semaine dernière, je me suis retrouvée en rendez-vous avec le patron de l'une des plus grandes compagnies industrielles israéliennes.

Alors que nous discutons dans son impressionnant bureau, je remarquais que son téléphone ne cessait de sonner...

De la nécessité absolue des moyens financiers

Au bout de plusieurs tentatives, il s'est excusé et a répondu. A l'autre bout du fil, sa fille, avec qui il échangea quelques mots sur les vacances au ski desquelles la famille venait de revenir. "Vous avez dû bien profiter...", ai-je réagi alors qu'il raccrochait, tout sourire.

La conversation s'est ensuite portée sur les vacances et la famille en général. Evidemment, nos deux modes de vie très différents étaient au centre de la discussion. Il m'a demandé combien j'avais d'enfants, puis s'est étonné : "Comment faites-vous pour subvenir à leurs besoins ? Vous ne pourrez jamais, avec de tels revenus, offrir à vos enfants ce que moi et ma femme sommes en mesure de procurer à nos trois enfants", a-t-il affirmé, avant de se lancer dans un long plaidoyer sur la nécessité absolue de posséder des moyens financiers très conséquents avant de mettre des enfants au monde.

"Un parent doit prodiguer à ses enfants tout ce dont ils ont besoin pour en faire des personnes équilibrées", a-t-il tranché.



Des enfants ? Oui, si vous êtes millionnaire...

L'occasion était trop belle. "Qui a dit que le fait de pouvoir ou non offrir à ses enfants des vacances au ski fait de nous des bons parents ?, ai-je réagi. Je suis persuadée que mes enfants gardent de nos vacances – une excursion de deux jours dans le Golan – des souvenirs aussi palpitants que ceux dont les parents ont dépensé

des sommes folles en hôtels et sports nautiques". Puis nous avons évoqué d'autres questions : qu'est-ce qui est considéré comme des "moyens suffisants pour pouvoir élever des enfants" ? Des activités extrascolaires coûteuses sont-elles indispensables pour l'équilibre mental d'un enfant ? Seuls les enfants qui ne partagent pas leur chambre avec un autre frère sont-ils heureux ?

Avec un entêtement spectaculaire, il a essayé de me convaincre qu'en dessous d'un certain seuil, duquel seule une certaine élite peut espérer s'approcher, il ne viendrait à l'esprit d'aucun adulte responsable d'avoir des enfants. "Donc, selon vous, seuls les habitants de Savyon sont aptes à avoir des enfants ?", ai-je demandé, ironique. Comprenant le ridicule d'une telle théorie, il s'est lentement ouvert à mes arguments. Certes, expliquai-je, élever des enfants induit un coût financier, mais personne ne dit qu'il se doit d'être élevé. Il existe des familles aux revenus limités dont les enfants sont heureux, intelligents et équilibrés !



Des souvenirs qui ressurent

Au bout du compte, j'ignore si je suis parvenue à convaincre mon interlocuteur. Il s'agissait d'idées un peu trop révolutionnaires pour un homme qui avait bâti sa vie sur l'acquisition de biens matériels. Sur le chemin du retour, j'avais quant à moi la tête pleine de pensées. De souvenirs d'enfance qui refaisaient soudain surface...

Mes parents ont quitté les Etats-Unis pour Israël dans les années 70 par pur idéal. Ils étaient pétris d'ambition et de foi, mais ils découvrirent bien vite que ces deux denrées ne leur permettaient toutefois pas de payer les factures, ici en Israël. L'argent qu'ils avaient investi dans la petite affaire qu'ils avaient montée s'était rapidement évaporé et ils durent remonter la pente, avec 14 enfants à nourrir, *Bli' Ayin Hara'*. Ce ne fut pas facile, mais, avec le temps, ils y parvinrent. Et, bien que nous partagions notre chambre avec trois ou quatre autres frères et sœurs, tous les enfants de la famille sont devenus des gens équilibrés, heureux et impliqués dans la société.

Mon père était amoureux de la terre d'Israël. Il nous prenait pour de grandes virées en Judée-Samarie et en Galilée, en répétant à qui voulait bien l'entendre qu'aucune terre ne pouvait se comparer à la terre d'Israël, "et croyez-en mon expérience de globe-trotteur !", ajoutait-il. Tous ces souvenirs émanent d'une enfance heureuse, en dépit des conditions matérielles relativement limitées.

Et au quotidien...

C'est vrai, il y a des jours où je sens l'inquiétude me submerger. Il arrive que ma grande me demande: "Maman, quand est-ce que tu m'achètes des nouvelles lunettes?", ou que mon fils me rappelle que je lui avais promis de lui payer des cours de guitare et que ses baskets vont bientôt rendre l'âme. Je les envoie raconter tout cela à leur père...

Mais, d'une manière ou d'une autre, tout finit par s'arranger. Mon fils a économisé de l'argent

pour ses cours de guitare, j'ai trouvé la paire de baskets dont il rêvait en soldes, et, pour les lunettes, je ne me rappelle plus exactement comment, mais j'ai fini par les lui acheter.

Mais là n'est pas l'essentiel. Je pense que nous parvenons aussi et surtout à leur prodiguer de la joie, des valeurs et de l'amour. Et pour le reste? Ce dont on ne peut pas se passer, nous parvenons grâce à D.ieu à nous le procurer. Quant à ce qui n'est pas indispensable, nous nous en passons sans problème.

Un enfant qui voit tous ses désirs servis sur un plateau d'argent est-il plus heureux que celui qui reçoit le nécessaire mais sait l'apprécier à sa juste valeur? Un enfant qui partage sa chambre avec deux frères, ne mange jamais un paquet de chips seul et aide sa petite sœur à faire ses devoirs est-il plus malheureux et frustré que celui qui part régulièrement en vacances au ski et apprend le piano?

Je viens de fermer mon ordinateur, épuisée après la rédaction de cet article. J'ai profité de l'heure qu'il me restait encore avant le retour des enfants de l'école pour aller acheter un billet de Loto au kiosque du coin. Qui sait, peut-être mon prochain post parlera-t-il du bonheur d'élever des enfants dans l'opulence et de la nécessité absolue de leur payer des cours de tennis...?

Sarah Fakhter



 **Partez vous détendre à Deauville !** 

Particulier loue pour toutes périodes, appartements de standing tout confort et équipés pour 4 personnes, donnant sur jardin, dans la résidence Pierre et Vacances Les embruns à Deauville. Plage à 300m, proche centre ville et synagogue. Adapté aux chomrei shabbat. Me contacter au 0621248884



Partir en vacances en étant endeuillé

Je suis dans l'année de mon papa. Il est décédé il y a 3 mois. Je voulais partir en vacances avec mon mari et mes enfants, et des amis nous ont proposé de louer quelque chose ensemble pour quelques jours. M'est-il possible d'y aller ?



Réponse de Rav Gabriel Dayan

Il vous est permis d'aller en vacances avec la famille vous ayant proposé la "location d'un *Tsimer* ensemble". Explications :

1. Durant l'année de deuil, suite au décès du papa ou de la maman, il est absolument permis de partir en vacances. Cela ne fait pas partie des joies interdites par notre sainte Torah.
2. Ce qui est interdit est un "voyage en groupe" où l'ambiance est "décontractée" ou trop "détendue".
3. Vous écrivez : "Des amis nous ont proposé de louer un *Tsimer* ensemble pour quelques jours". Je ne pense pas qu'il s'agisse d'un cas semblable à celui qui est mentionné dans la *Halakha*.
4. L'interdiction n'est plus en vigueur dès le moment où les proches ou les amis supplient la personne qui est en deuil de se joindre à eux (*Choul'han 'Aroukh, Yoré Dé'a, 380, 25*).

Croisières luxueuses en bateau Costa, difficilement cachère

J'ai entendu qu'il y a de plus en plus de croisières Cachères, même chez les Français, mais je sais ce que la cachérisation et la supervision d'un bateau costa sont quasiment impossibles si on n'est pas plusieurs et très en forme. Que pensez-vous des différentes organisations actuelles qui gèrent cela ? Comment garantir la Cacheroute ? Que demander comme garantie pour être sûr que c'est Cachère ?



Réponse de Rav Yigal Avraham

Tout d'abord, j'aimerais que la réponse que je vous donne soit bien comprise, sans *'Hass Véchalom* causer du tort à qui que ce soit et à aucun groupe de croisière. Il est pratiquement impossible d'assurer la Cacheroute d'une croisière d'une semaine à bord d'un bateau costa sans une EQUIPE très méticuleuse, investie, experte et très en forme. La Cacheroute dans un bateau est, à mon avis, sûrement la plus difficile à réaliser vu la complexité du travail, la taille des cuisines, les différentes normes de travail, etc. Je parle d'après mon expérience personnelle, après avoir supervisé une quinzaine de croisières. Les critères principaux sont une équipe de travail compétente, prête à travailler de nombreuses heures, un Rav et des surveillants qui parlent anglais, un Rav qui a déjà de l'expérience dans ce domaine, un minimum de trois surveillants, plus un Rav. Généralement, il est pratiquement impossible d'assurer du *Bichoul Israël*, si ce n'est que le Rav et les surveillants aient des notions de cuisine au préalable. Il faut savoir que les cuisines se situent sur trois étages et sur minimum deux à trois plans de travail, pratiquement en même temps. Le critère principal est la *Yirat Chamayim* (crainte du Ciel) du Rav qui doit être prêt à ne pas ou pratiquement pas dormir (il n'est pas en vacances), un chef *Machguia'h* travailleur avec de la *Yirat Chamayim* et qui connaît les bateaux, et des *Machgui'him* qui ont compris ce qu'il se passe à chaque moment de la journée.

Vous dire que c'est impossible, ce n'est pas vrai ; vous dire que tout le monde peut le faire, ce n'est également pas vrai. Mais il faut se renseigner avant de partir en croisière, deux fois plus que n'importe quel autre séjour organisé.

Marié, dois-je tirer un trait sur ma famille ?

Voici quelques mois que je me suis marié, et un problème est apparu depuis. Ma femme n'arrive pas à créer le lien que j'aurais souhaité avec mes parents.

En effet, elle n'a jamais eu de relations très proches avec sa famille, et bien que ma mère la considère réellement comme sa fille, elle n'arrive pas à s'ouvrir. Cela devient très pénible pour moi qui suis très proche d'eux, et qui aurais souhaité passer des *Chabbatot* avec eux, ou même des vacances en leur compagnie. Seulement ma femme se braque dès que l'on en parle et s' imagine directement qu'elle "passe après eux". J'aimerais pouvoir trouver un juste milieu, faire comprendre à ma femme l'importance de ma famille, tout en lui laissant la place qui lui revient.



Réponse de Rav Elie Lellouche

Votre question semble trahir une relation très forte avec vos parents. Cette relation en soi n'a rien de répréhensible. Cependant, votre épouse n'a pas sa place dans cet édifice, d'autant plus que, comme vous le confiez vous-même, elle n'a pas de compensation dans sa relation avec ses propres parents. Votre priorité pour l'heure doit être de poser et d'affermir les fondations de votre couple. Pour ce faire, vous devez tirer parti des moments privilégiés que constituent les *Chabbatot* et les vacances. Ces moments doivent être exploités afin de tisser des liens qui feront naître une forme de complicité dans la relation que vous devez construire inlassablement avec votre épouse.

Autrement dit, vous devez parvenir à créer un sentiment de confiance et de sécurité de votre épouse à votre égard. Pour cela, votre relation avec elle doit lui apparaître comme "sans partage". Il ne s'agit pas de s'enfermer et de se fermer aux autres, et en particulier à vos familles respectives, mais votre épouse doit pouvoir vous sentir à ses côtés lorsque vous partagez des moments en famille.

Vos parents doivent comprendre que vous avez besoin de temps. Ce n'est pas un manque de respect à leur égard, mais votre relation conjugale doit d'abord asseoir ses repères et délimiter son territoire.

Vous devez pouvoir l'expliquer à vos parents sans nourrir de sentiment de culpabilité filiale. Le respect des parents peut se manifester dans bien d'autres domaines qui ne menacent pas un couple qui se construit. *Béézrat Hachem*, si vous veillez à donner à votre épouse la place primordiale qu'elle doit occuper dans votre projet commun, vous arriverez avec le temps à trouver la mesure la plus juste dans vos relations avec vos proches.

Cacheroute · Pureté familiale · Chabbath · Limoud · Deuil · Téchouva · Mariage · Yom Tov · Couple · Travail · etc...



Une équipe de Rabbanim répond à vos questions (halakha, judaïsme)
du matin au soir, selon vos coutumes :



01.80.20.5000 (gratuit)



02.37.41.515 (gratuit)

www.torah-box.com/question



Les loteries privées



C'est l'histoire de deux hommes d'affaires, Ménaché et Tsvi. Ménaché demanda à son ami Tsvi : "Je sais que tu achètes chaque semaine des billets de Loto, je pensais moi aussi tenter ma chance, mais je n'ai pas le temps pour cela. Tu voudrais bien me rendre un service et acheter pour moi des billets de loterie ?"

"Avec plaisir", répondit Tsvi, "tu peux me faire passer l'argent des tickets de Loto, me dire les numéros que tu choisis de jouer, et je t'achèterai les tickets avec joie."

Donc une fois par semaine, Ménaché faisait passer l'argent du ticket à Tsvi, et en même temps, lui transmettait les numéros qu'il avait choisis. Dans la majorité des tirages, Ménaché ne gagnait pas du tout, et quelques rares fois, il gagna de petites sommes.

Cette habitude dura quelques années, jusqu'à ce que Ménaché dise à son ami : "J'ai perdu une grande somme au Loto, environ 200000 chékels, j'ai donc décidé d'arrêter de jouer à des loteries et jeux de hasard."

C'est alors que Tsvi révèle à son Rav : "Lorsque je recevais l'argent de Ménaché, je me disais : 'Pourquoi les tirages ne se feraient-ils pas chez moi ?' En effet, je décidai de garder le montant du ticket : si les chiffres de Ménaché étaient tirés au sort, j'avais suffisamment d'argent pour le payer. Et s'il ne gagnait pas, je gardais l'argent des billets".

Tsvi poursuit : "Les quelques fois où Ménaché gagna, je lui ai remis l'intégralité de la somme. Mais on peut dire que durant la longue période où j'ai reçu l'argent de Ménaché pour les tirages, j'ai réussi à accumuler une somme très importante..."

Tsvi conclut par la question suivante : "Dois-je rendre tout l'argent que j'ai reçu de mon ami pour l'achat des billets de loterie, car en réalité, je n'ai pas fait comme il me l'a demandé, ou ai-je le droit de le garder, puisque ce qu'il voulait, c'était gagner au tirage, et à ce propos, cela ne change rien si ce sont les directeurs du Loto ou moi qui le paient ?"



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

Dans le traité *Guittin* (85a), il est expliqué qu'un homme qui aurait dit à un envoyé : "Va donner le *Guèt* à ma femme, elle se trouve à tel endroit", et que l'envoyé le lui a remis à un autre endroit, le *Guèt* est *Cachère*, car ce n'est qu'une "indication de l'endroit"; le mari ne tient pas absolument à ce que l'envoyé donne le *Guèt* précisément à l'endroit mentionné, mais il l'a simplement envoyé là où il pourrait la trouver.

Rapportons cela à notre sujet : si Tsvi avait l'intention de s'en tenir à l'accord de la loterie, et qu'il avait géré cela avec droiture et intégrité, la demande de Ménaché – l'envoyeur – consistant à acheter des billets de la direction du Loto n'est qu'une "indication de l'endroit".

Toutefois, dans ce cas précis, l'envoyeur n'a pas indiqué d'endroit, mais il tenait à ce que Tsvi lui achète les billets de la compagnie *Pais* (Loto israélien), car si Ménaché avait gagné une grande somme, ce n'est pas certain qu'il lui aurait donné l'argent, il aurait pu dire par exemple que la semaine en question, il avait oublié de remplir le ticket.

Par ailleurs, on sait que la direction financière du *Pais* reverse (entre autres) des fonds importants à des œuvres caritatives et des constructions dans l'intérêt public (par exemple des écoles pour les enfants respectueux de la Torah et les *Mitsvot*). L'argent de Ménaché aurait ainsi pu être destiné à un but utile pour la communauté. Dès lors que Tsvi le garde en sa possession, il est certain que cet objectif ne sera pas rempli, l'envoyeur a donc en cela un grief contre lui. Tsvi n'a donc absolument pas rempli son rôle et a volé l'argent de son ami !

En résumé : Tsvi devra rendre l'argent des tickets de loterie à Ménaché (moins les sommes gagnées déjà reçues, et moins la valeur du profit que Ménaché a tirée de l'option de gagner le gros lot).

Rav Its'hak Zilberstein



Soyez purs



La question qui suit fut posée par un élève durant la période du Corona :

"Durant toute la période du Corona au *Talmud Torah*, il n'y eut pas de cours, ils furent transmis par téléphone. Chaque jour, les élèves écoutaient au téléphone les cours des enseignants et du directeur. Récemment, nous avons eu le mérite de retourner au *Talmud Torah*, ainsi que de prier à la synagogue. Étant donné que je n'ai pas écouté une partie des cours enregistrés, j'essaye de les rattraper en les écoutant au téléphone après les cours au *Talmud Torah*.

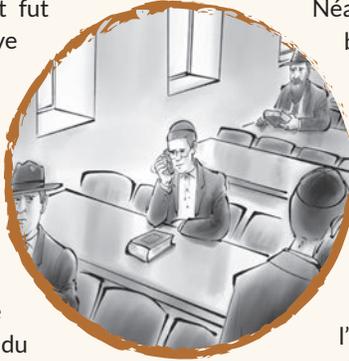
J'arrive donc à la prière de l'après-midi à la synagogue, dans l'intention de profiter du temps que j'ai entre *Min'ha* et *Arvit* pour contacter la ligne à partir du portable de mon père.

Mais je me suis posé une question : les fidèles qui, autour de moi, me voient au téléphone au *Beth Haknesset* ne savent pas que je suis en réalité en train d'étudier la Torah et d'écouter les cours de mon enseignant, ils peuvent croire que je passe des appels inutiles dans la synagogue. Or nous avons appris dans le traité *Chékhalim* (3, 2) : "Un homme doit se comporter envers les hommes comme il est d'usage en ce lieu ; comme il est dit : 'Vous serez purs envers Hachem et envers Israël, afin que vous trouviez grâce aux yeux de D.ieu et des hommes.' Aussi, peut-être est-ce interdit d'écouter des cours dans la synagogue ?"



Réponse du Rav Its'hak Zilberstein :

La solution est simple. Le jeune homme peut sortir de la bibliothèque un livre de *Guémara* ou de *'Houmach* sur lequel se base le cours, et tout en écoutant, réfléchir sur le livre ouvert devant lui, et ainsi, tout le monde comprendra qu'il est en train d'étudier et non en train de téléphoner.



Néanmoins, certains cours ne se basent pas sur un livre précis, par exemple les discours de pensée juive, ou des questions particulières de loi juive. Mais même s'il n'étudie pas dans un livre, il serait bien de sortir n'importe quel livre, et de faire comme s'il y étudiait tout en écoutant l'enregistrement (s'il peut étudier aussi un peu dans le livre) et ainsi,

aucune honte n'est faite au livre, car cela est fait au nom de l'étude de Torah. Cela ressemble à ce qui figure dans le *Michna Beroura* (154, 31) : "Il est interdit de se servir d'un livre (saint) pour sa propre convenance, comme se protéger du soleil, ou pour ne pas que son ami voie ce qu'il est en train de faire. Mais lorsque le soleil brille sur le livre qu'il étudie et que cela le gêne pour étudier, on pourra se montrer plus indulgent et se protéger à l'aide d'un autre livre pour faire de l'ombre, car il ne fait pas cela pour sa convenance, mais pour l'étude. De même, mettre un livre sous le livre que l'on étudie pour le relever est permis.

Précisons que la Mitsva de fuir le doute nous oblige à tout faire pour que l'on n'éveille pas un soupçon à notre propos, mais nous n'avons pas pour autant à nous défaire de nos obligations pour éviter un soupçon. Donc, si ce jeune garçon n'a pas la possibilité d'étudier dans un livre à la synagogue, il ne s'empêchera pas non plus d'étudier au téléphone, et ne craindra pas d'éveiller un doute chez les autres, afin que l'étude de la sainte Torah ne soit pas annulée (les autres personnes autour devront le juger avec indulgence en se disant qu'il étudie la Torah et ne discute pas en vain).

Rav Its'hak Zilberstein

Pour égayer votre table de Chabbath, commandez sans plus attendre les livres Ahat Chaalti, volume 1, 2 et 3 au : 02.37.41.515 ou www.torah-box.com/editions/



Salade d'été au thon frais

Cette salade est légère, rafraîchissante et riche en saveurs. Vous pouvez également ajouter d'autres légumes ou herbes fraîches selon votre goût.

 Pour 6 personnes  Difficulté : Facile

 Temps de préparation : 5 min + 15 min de repos



Ingrédients

- 200 g de thon frais, cuit et émietté
- 1 laitue coupée en lamelles
- 1 concombre coupé en dés
- 1 poivron rouge coupé en dés
- 1 oignon rouge tranché finement
- 1 avocat coupé en dés
- ¼ tasse de rondelles d'olives noires
- Jus d'1 citron
- 2 cuil. à soupe d'huile d'olive
- Sel et poivre
- Feuilles de coriandre fraîche, pour garnir (facultatif)



Réalisation

- Dans un saladier, mélangez ensemble la laitue, le concombre, le poivron rouge, l'oignon rouge, l'avocat et les olives noires. Ajoutez le thon émietté.
- Préparez une vinaigrette avec le jus de citron, l'huile d'olive, le sel et le poivre. Versez la vinaigrette sur la salade et mélangez. Garnissez de feuilles de coriandre fraîche.
- Laissez reposer au réfrigérateur pendant 15 minutes. Servez et dégustez.

Bon appétit !

Murielle Benainous

 murielle_delicatesses_

Deux bonnes blagues



Ch'ha va chez le dentiste.
Le médecin lui demande de
s'installer et d'ouvrir la bouche.
"Dites-moi Ch'ha, de quel côté mangez-
vous ?

- Du côté de Belleville !"



Ch'ha va acheter une télé chez
Darty. Arrivé à la maison, il
appelle le magasin :

"Bijour, ji achité la tili chi vous,
i marche bas !

- Comment ça, vous l'avez
branchée ?

- Nan y'a icri Toshiba, alors
ji ba touchi !"



VOTRE **PUBLICITÉ** SUR
 **Torah-Box**
MAGAZINE

Une **visibilité** unique

-  10.000 exemplaires distribués
en France
-  Dans plus de 500 lieux
communautaires
-  Publié sur le site Torah-Box
-  Envoyé aux abonnés Whatsapp
et newsletter
-  Magazine hebdomadaire
de 32 pages
-  Des prix imbattables

Contactez-nous : Yann Schnitzler

 yann@torah-box.com  04 86 11 93 97



REFOUA-CHELEMA

POUR LES MALADES DU 'AM ISRAEL

Prions pour la guérison complète de

Leonie Anna
bat Anna

Patrick
Chalom
ben Nedjma

Louis Eli ben
Nina Ninette

David Réfaël
ben Yaffa

Claire Martine
Bacca bat
Clémence
Malka

Auriel ben
Zegdouda

Steven
Abraham ben
Viviane Haya

Raphael
Its'hak
ben Chlomo

Tinoket Ethel
Reyne
bat Perla

Rivka
bat Gamra

Nicole Mathilde
bat Jacqueline
Emma Simcha

James
ben Claire

Raphael Chaim
Meir ben Sima
Chasha

Aaron
ben Zaava

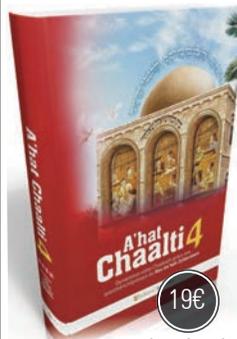
Yehoshoua
David ben
Ariella Dina

Vous connaissez un malade ? Envoyez-nous son nom
www.torah-box.com/refoua-chelema



Editions Torah-Box
présente

A'HAT CHAALTI 4



Cet ouvrage, le 4ème de la série "A'hat Chaalti" compilé par le Rav Erez 'Hazani, traite de questions pertinentes auxquelles le Rav Its'hak Zylberstein a répondu, à l'appui de récits édifiants.

Chaque question soulève des problématiques de la vie de tous les jours et il les résout à l'aune des textes de nos Sages. Idéal à la table de Chabbath : posez à vos proches la question de la semaine et débattiez ensemble sur la réponse du Rav !

Commandez dès maintenant !

- 1** Internet (carte bancaire) www.torah-box.com/editions
- 2** Téléphone 01.80.91.62.91 (France) - 077.466.03.32 (Israël)

Calendrier Torah-Box

2023-2024

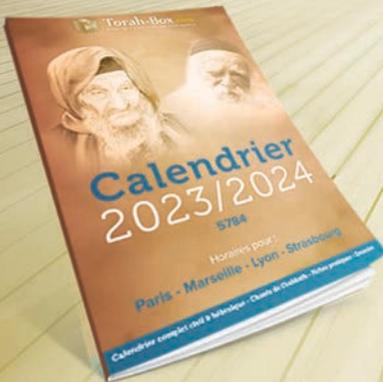
5784

Torah-Box prépare la distribution d'un calendrier hébraïque gratuit exceptionnel à retrouver dans toutes les maisons juives.

**Insérez votre dédicace
ou votre publicité à l'intérieur**

— C'EST MAINTENANT ! —

**Bouclage
en cours !!!**



**Distribué à 20.000
exemplaires***



**Gratuit dans près de 800
lieux de distribution sur
Jérusalem, Tel Aviv,
Netanya, Ashdod
et sur Paris, Lyon
et Marseille**

Tarif exceptionnel de soutien à
1950 Nis / 490 € la pleine page/édition

Contactez Yann SCHNITZLER :
04 86 11 93 97 ou **053 82 83 837**
yann@torah-box.com

Perle de la semaine par  Torah-Box

"Les paroles qui sortent du cœur rentrent dans le cœur."
(Rabbi Moché Ibn Ezra)